

INSTITUT DE FRANCE

---

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DES

# CINQ ACADÉMIES

DU MARDI 25 OCTOBRE 1910

PRÉSIDÉE PAR M. MASSENET

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

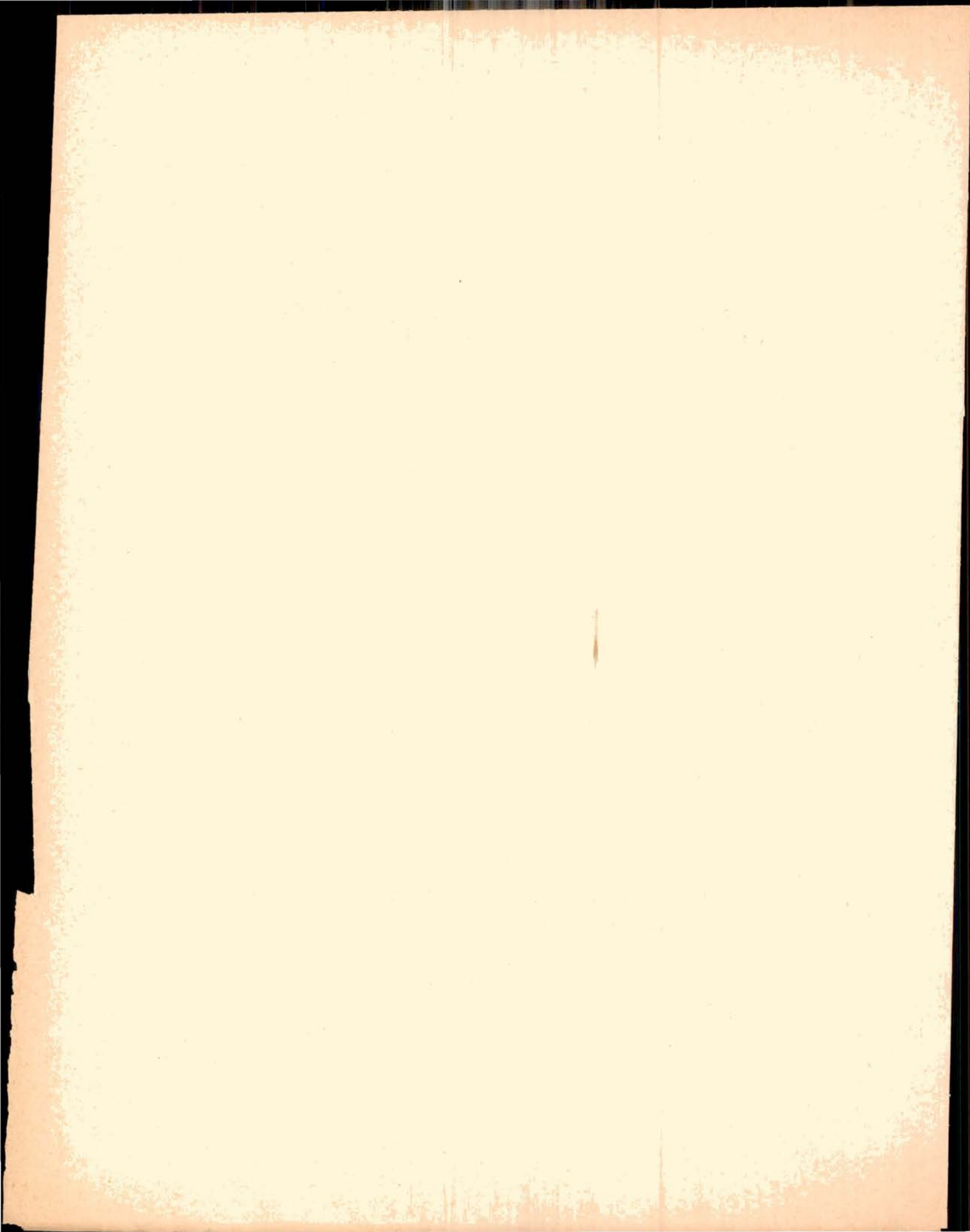
—  
M D CCCC X

INSTITUT.  
1910. — 17.

Bibliothèque Maison de l'Orient



165477



INSTITUT DE FRANCE

---

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE  
DES  
**CINQ ACADÉMIES**

DU MARDI 25 OCTOBRE 1910

PRÉSIDIÉE PAR M. MASSENET

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

ASSISTÉ DE

MM. THUREAU-DANGIN, EDMOND POTTIER, ÉMILE PICARD  
BOUTROUX

DÉLÉGUÉS DES ACADÉMIES

FRANÇAISE, DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, DES SCIENCES  
ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

ET DE M. HENRY ROUJON

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS  
SECRÉTAIRE ACTUEL DU BUREAU DE L'INSTITUT

---

ORDRE DES LECTURES

- 1° } Discours du Président des Cinq Académies de  
l'Institut.  
} Rapport sur le concours de 1910 pour le prix  
fondé par M. DE VOLNEY et proclamation du prix.

4

2° *Hypéride et le procès de Phryné*, par M. PAUL GIRARD, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;

3° *Les progrès de la pathologie exotique*, par M. A. LAVERRAN, délégué de l'Académie des Sciences ;

4° *La hiérarchie des professions dans l'ancienne société française*, par M. CHARLES BENOIST, délégué de l'Académie des Sciences Morales et Politiques ;

5° *L'habit vert*, par M. HENRI LAVEDAN, délégué de l'Académie française.

---

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE  
DES  
CINQ ACADEMIES

Du mardi 25 octobre 1910

---

DISCOURS D'OUVERTURE  
DE M. LE PRÉSIDENT

---

MESSIEURS,

C'est la roue de la Fortune, qui n'a jamais été plus aveugle — ou bien encore la malice de mes confrères les artistes — qui m'a porté jusqu'à ce fauteuil, où m'échoit l'honneur redoutable de présider l'une de ces séances annuelles où se trouvent réunies les cinq Académies. Lourde tâche pour un pauvre compositeur que les questions scientifiques et littéraires ont toujours vivement intéressé, mais auquel la tyrannie des doubles croches n'a laissé le loisir d'en approfondir aucune.

Cependant, un musicien déjà — mais celui-là de haute taille et de grande envergure — s'est ainsi trouvé à votre tête, en pleine Sorbonne cette fois, pour célébrer, en 1895, le glorieux centenaire de l'Institut de France. C'était mon maître vénéré Ambroise Thomas. Certains de ceux qui sont ici se rappellent assurément sa noble figure, sa belle tenue, la sobriété et l'élévation de son éloquence, en cette solennelle circonstance. Avec l'émotion du souvenir et du culte reconnaissant que je lui dois, vous me permettrez de me placer ici sous sa protection.

Pour chanter dignement nos cinq Académies, il eût fallu cette lyre antique à cinq cordes, que les hellénistes appellent pentacorde. Je n'en ai pas trouvé, par l'excellente raison que c'est là, paraît-il, un instrument presque fabuleux et que l'on n'est même pas certain qu'il ait existé. Si M. Henri Weil, le premier de vos confrères dont nous aurons à déplorer la perte, était parmi nous, il aurait pu d'une science sûre élucider cette question délicate. Mais voici l'an révolu déjà depuis que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a perdu ce grand professeur qui était son doyen, étant né en 1818, à Francfort-sur-le-Mein, alors ville libre. Ses études de prédilection le reportaient toujours vers la Grèce antique. Il était comme un Hellène attardé parmi nous, le huitième sage, et se plaisait à vivre dans la rare compagnie d'Eschyle, d'Euripide et de Démosthène, dont il a commenté les œuvres dans des éditions restées fameuses.

En 1848, ne pouvant remonter le cours des temps

pour devenir citoyen de l'ancienne Athènes, il choisit la nationalité française sans doute parce qu'il la jugea, même dans sa dégénérescence, la plus raffinée, la plus subtile de l'époque présente. On sait ce qu'il ajouta d'honneur au patrimoine de sa patrie d'adoption.

En 1882, il entre à l'Académie, comme porté par Denys d'Halicarnasse lui-même, encore un de ses amis fort anciens.

Faut-il citer ses *Études sur le drame antique*, celles sur *l'Antiquité grecque*, sa longue collaboration au *Journal des Savants* et à la *Revue des Études grecques*?

Ainsi il arriva jusqu'aux dernières limites de sa vie, toujours souriant et affectueux. Quand son corps affaibli semblait ne plus pouvoir le porter, son cerveau restait lumineux et il suffisait de lui parler de la chère Grèce ou de nouveaux papyrus découverts ici ou là, pour le voir se redresser tout aussitôt, l'œil animé. Ah! pour l'amour du grec, qu'on l'eût alors volontiers embrassé et couronné de roses, le doux vieillard, qui s'éteignit, un soir, comme un souffle, au milieu des odes légères d'Anacréon.

Puis ce fut le tour de M. d'Arbois de Jubainville, qui nous quitta également dans un âge fort avancé, puisqu'il était né à Nancy en 1827. Fils d'avocat, il ne trouve sa vocation qu'à l'École des Chartes d'où il sort le premier en 1851 avec une thèse qui fait quelque bruit : *Recherches sur la minorité et ses effets sur le droit féodal*.

C'en était fait! Dès 1852 il est archiviste du département de l'Aube et, dans la solitude des faubourgs de Troyes, il entreprend la série des admirables travaux qui

remplirent son existence. Ce qui l'intéresse surtout, c'est la recherche des véritables origines nationales de notre histoire. Et voyez son énergie et son opiniâtreté :

Pour approfondir les mystères de nos premières destinées, il juge que la connaissance du breton d'Armorique lui donnerait des facilités; il l'apprend. Puis constatant que le bas-breton ne suffit pas et qu'il trouverait de nouvelles forces à savoir le gallois, il l'apprend aussi. Amené enfin à reconnaître que l'irlandais a grande importance en un tel objet, il l'apprend encore.

C'en était trop! D'Arbois de Jubainville devait être des vôtres. Il en fut, en 1884. C'est en s'appuyant sur la philologie plus que sur l'archéologie qu'il entreprit de résoudre le problème ardu des origines françaises. Aux illusions dorées du rêve, il opposa la précision rigide du document. Et là, tout en rendant hommage à l'énergie et à la rudesse victorieuse de d'Arbois, les artistes, qui sont de grands enfants, auront parfois le regret qu'on leur ait gâté ces récits, contes de fées si l'on veut, si délicatement sertis, qui bercèrent leur jeunesse et ouvrirent leur imagination.

Il est permis de croire d'ailleurs que d'Arbois de Jubainville s'en rendit compte lui-même, sur la fin de sa vie. Que lui advint-il en effet? Il fréquentait alors le salon de Gaston Paris, si achalandé en gens de lettres remarquables. Il y rencontra de grands esprits, de vastes cerveaux comme ceux de Renan et de Taine; il s'y frotta à des poètes radieux comme Sully Prudhomme et de Heredia. Ce sont là séductions auxquelles on n'échappe guère. Ce qui devait arriver, arriva. L'imagi-

nation prit un jour sa revanche. Où voyons-nous s'endormir le Celte enraciné? Dans les bras d'Homère, pour la plus grande joie de son confrère Henri Weil. Il se met à approfondir le grec, puisqu'il lui fallait toujours apprendre quelque chose, et, comptant avec la chimère, il écrit *l'Épopée homérique!* Ce fut, Messieurs, sa dernière signature devant l'Éternel, le « Sésame » qui lui ouvrit les portes du paradis.

Il semble que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres donne à ses membres un véritable brevet de longévité. Henri Weil disparaît à 90 ans, d'Arbois de Jubainville à 83, et voici Léopold Delisle qui nous laisse à 84. A 32 ans, il était déjà des vôtres et vous avez pu célébrer son jubilé, il y a deux années à peine.

On peut dire que sa gloire tint presque entière dans les quatre murs de la Bibliothèque nationale, mais qu'elle les fit éclater de toutes parts par son intensité même.

Et pourtant il arriva qu'après plus d'un demi-siècle passé dans cette chère bibliothèque, illustrée et remplie de ses travaux, il arriva qu'un décret inattendu dans sa rigueur vint lui rappeler qu'il était temps de songer à la retraite, comme s'il était des limites pour la gloire. L'émotion fut grande dans le pays, à la ville et aux champs, sinon à la cour. Car le nom de Léopold Delisle était partout populaire.

Il sortit de la Bibliothèque, le cœur affligé mais le front haut, comme un général sort d'une ville assiégée et courageusement défendue, avec tous les honneurs de la guerre. Il semblait un vainqueur ouvrant les portes de la place à qui voulait la prendre.

Jusqu'au dernier moment il suivit vos séances et il est mort debout, ainsi qu'il convenait à ce rude travailleur. A quelqu'un des siens qui lui reprochait, en ces derniers temps, de se lever trop matin ne répondit-il pas que « les vieillards devaient faire de longues journées parce qu'ils n'en avaient plus beaucoup à faire ». Parole admirable à graver sur le marbre de sa tombe, car elle est l'indication de toute une vie.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a eu encore le regret de perdre un associé étranger en la personne d'Adolf Tobler, qui professait à Berlin la philologie romane depuis plus de quarante ans. Il était né le 23 mai 1835, près de Zurich.

Il contribua pour sa part, en plein XIX<sup>e</sup> siècle, aux progrès et à la diffusion des études relatives à notre vieille langue française et à notre ancienne littérature. Et il est curieux de constater que cette œuvre pie fut entreprise à Berlin par un professeur de Zurich. Saluons donc d'un dernier adieu ce savant étranger qui devait aimer notre pays, puisqu'il en aimait les lettres.

Je ne voudrais pas quitter l'Académie des Inscriptions sans signaler ici ce qui fut pour elle le grand événement de cette année, je veux parler des récentes découvertes faites dans la haute Asie. Le 25 février dernier, M. Paul Pelliot est venu rendre compte à l'Académie des résultats de la mission qui lui avait été confiée dans le Turkestan chinois et qu'il a remplie avec une admirable énergie durant trois années. Les ruines explorées dans ces régions, les temples, les grottes à sculptures et à peintures nous révèlent des civilisations insoupçonnées, contemporaines

des premiers siècles du christianisme. Mais la découverte la plus étonnante est celle de toute une bibliothèque de manuscrits antérieurs au XI<sup>e</sup> siècle. Cette bibliothèque se trouvait cachée dans une grotte qui fut murée, apparemment en l'an 1035 de notre ère, et dont l'entrée a été découverte par hasard en 1900, par des moines bouddhistes.

M. Pelliot a été assez heureux pour pouvoir acheter aux moines et rapporter en France, à la Bibliothèque nationale, cinq mille rouleaux, entre autres un manuscrit chinois du V<sup>e</sup> siècle ou du début du VI<sup>e</sup> siècle, sur soie, admirablement conservé. Quel trésor!

Que sortira-t-il, au point de vue historique, du déchiffrement de cette énorme et inattendue source d'informations? Connaîtrons-nous l'histoire des migrations des races humaines qui de là sont venues fondre sur l'Europe? Un avenir prochain nous le dira.

Mais il nous faut reprendre la liste funèbre. L'Académie des Sciences n'a pas été parmi les plus épargnées, ayant perdu deux de ses membres : M. Bouquet de la Grye et M. Maurice Levy.

Nous ne suivons pas M. Bouquet de la Grye dans toutes les étapes de sa carrière d'ingénieur explorateur, en Nouvelle-Calédonie où le bateau qui le portait fait naufrage, en Égypte, à Saint-Jean-de-Luz dont il sauve la plage par la surélévation du récif Artha, au port de La Rochelle, à l'île Campbell et au Mexique pour y observer le passage de Vénus. C'est un an après son retour que vous l'appellez parmi vous. Son dernier rêve, vous le connaissez tous, c'était de faire de Paris un port

de mer. Il n'aura pas vu la réalisation de ses plans grandioses, malgré les quinze années de lutte qu'il y consacra. D'autres recueilleront ce qu'il aura semé. L'idée d'ailleurs semble avoir perdu aujourd'hui de son intérêt, puisque les temps sont proches où nous verrons flotter au-dessus de nos têtes des bateaux aériens. A quoi bon dès lors les ports et les canaux!

L'Académie des Sciences vient d'être très éprouvée par la mort toute récente de Maurice Levy. Quand on lit dans la notice nécrologique que lui a consacrée le Président Émile Picard, l'étendue et la variété de ses travaux, on reste confondu. C'était une sorte de cerveau encyclopédique, d'un ressort et d'une lucidité incomparables, qui put s'attaquer à tous les sujets scientifiques et s'en rendre maître avec une merveilleuse dextérité.

Ce sont là d'ailleurs questions extrêmement délicates, sur lesquelles il est difficile et peut-être dangereux pour un musicien de disserter trop longuement. En toute humilité, il me faut déclarer n'être pas certain d'en avoir tout pénétré et peut-être, en insistant, m'aventurerais-je sur un clavier qui ne m'est pas familier. Or la crainte des fausses notes est le commencement de la sagesse. Quand on entend parler, à propos de Maurice Levy, des principes de la thermodynamique et de l'énergétique, de la géométrie infinitésimale, de la théorie mathématique de l'élasticité, de la mécanique analytique et de la mécanique céleste, toutes matières où il excellait, il est bien permis de frémir un peu.

L'Académie des Sciences a encore perdu trois membres associés et un membre libre : d'abord M. Agassiz, mort

sur le navire qui le ramenait en Amérique, au sortir d'une de vos séances. Grand zoologiste, il était le principal représentant aux États-Unis de la biologie marine.

Puis ce fut le docteur allemand Robert Koch, dont les luttes contre la tuberculose sont restées célèbres. Il ne l'a pas vaincue tout à fait, mais il en a trouvé le bacille et peut-être par là a-t-il ouvert la brèche par où d'autres passeront pour venir à bout du terrible mal.

Enfin le si renommé astronome italien Schiaparelli, directeur de l'Observatoire de Milan, vient de disparaître.

Ce n'est pas parce que ce savant s'est surtout préoccupé de la gestation des étoiles filantes, un point qui préoccupe aussi parfois les compositeurs, qu'il attire surtout mon attention. De façon générale, — et mon illustre ami Saint-Saëns ne me contredira pas, lui qui est un des membres les plus actifs de la Société astronomique de France, à laquelle il confie volontiers ses pensées sur l'histoire du firmament, — de façon générale, dis-je, les musiciens ont toujours été attirés vers ce concert des astres dont parle le divin Platon et dont ils auraient bien voulu à leur tour percevoir quelque chose.

Moi-même j'ai installé, au sommet de ma chère retraite d'Egreville, une sorte d'observatoire, non dans l'espoir fallacieux, je dois le dire, de pénétrer la musique céleste, mais pour y mieux choisir, à l'aide d'un télescope, la planète où j'aimerais passer ma seconde existence. Car il n'en faut pas douter, puisque le philosophe américain William James, le membre associé que vient de perdre l'Académie des Sciences morales et politiques, l'auteur de *l'Immortalité humaine* et de *l'Univers pluralistique*, nous donne l'es-

pérance d'une autre vie. On estime qu'il est le plus illustre penseur qu'ait produit l'Amérique depuis Emerson. C'est surtout le *Pragmatisme* qui établit sa réputation et créa une sorte de religion nouvelle. C'est là qu'il affirmait sa foi spiritualiste dans les termes les plus ardents. Il a poussé la conviction jusqu'à laisser après lui des messages réservés à plusieurs adeptes de la *Société de recherches psychiques*, leur promettant de communiquer avec eux de « l'au-delà ».

Il n'est donc que temps de retenir sa place là-haut, si on veut pouvoir s'y loger. C'est l'avis de beaucoup d'esprits avisés, et il me souvient, à ce propos, d'une anecdote amusante qui me fut contée par Catulle Mendès, mon grand collaborateur. C'était à l'époque de sa jeunesse, alors qu'il menait une vie difficile, n'ayant que son talent pour subsister. Il était des soirs où il ne savait trop comment dîner, où il lui fallait, comme on dit, serrer d'un cran sa ceinture. Un de ces soirs mornes, il déambulait mélancoliquement sur le boulevard, en compagnie de son ami Villiers de l'Isle-Adam, dont l'escarcelle n'était pas mieux garnie. Mendès, qui avait l'âme forte malgré tout, faisait de son mieux pour reconforter son compagnon particulièrement découragé, et entreprenait de le nourrir de rêves, à défaut d'un menu plus substantiel.

Un peu fiévreux, tout auréolé d'or comme un apôtre, avec des gestes larges enveloppant l'espace, il parlait sous la lune blafarde des temps futurs qui leur apporteraient la fortune avec la gloire, et se lançait dans des spéculations philosophiques transcendantes et des plus hasardeuses. Affirmant sa foi ardente dans une autre vie

supérieure, il appuyait complaisamment sur les délices de la planète lumineuse, où l'on ferait bombance, après avoir erré si misérablement sur une terre d'amertume.

Et Villiers de l'Isle-Adam, à moitié convaincu, de l'interrompre en s'abattant sur un banc : « Eh bien ! mon vieux, nous nous en souviendrons alors de cette planète-ci où nous sommes ! »

Mais nous voici peut-être un peu loin de Schiaparelli, dont il convient de rappeler qu'il fut le premier à vouloir distinguer des « canaux » dans la planète Mars. Qui, d'ailleurs, pourrait prétendre le contraire ?

Le membre libre qu'a perdu l'Académie des Sciences s'appelait Eugène Rouché. Que de générations d'écoliers lui doivent d'avoir été initiés, bon gré, mal gré, aux beautés du carré de l'hypoténuse ! Enfin, il a trouvé sur les équations algébriques des nouveautés qui devinrent classiques dans le monde pédagogique.

L'Académie française a fait trois pertes cruelles : Eugène-Melchior de Vogüé, Henri Barboux et Albert Vandal.

On pourrait, semble-t-il, établir une sorte de rapprochement entre les destinées d'Eugène-Melchior de Vogüé et celles mêmes de Chateaubriand.

Comme il arriva pour Chateaubriand au château de Combourg, nous le voyons passer les premières années de sa jeunesse dans ce château de Gourdan, berceau de la noble famille des Vogüé ; il y trouve surtout de la mélancolie et de la méditation autour d'une vieille bibliothèque où il se plut, selon ses propres expressions, « à lire

des poètes chéris, à deviser de voyages et d'histoires, de projets et d'espérances ».

La politique n'avait pas laissé Chateaubriand indifférent, Eugène-Melchior de Vogüé s'y laissa prendre aussi.

Et voici sa carrière de romancier qui commence. De même que Chateaubriand avait écrit avec *René* une sorte d'autobiographie, de même on a voulu voir dans la personne du député Jacques Andarran, principal personnage du roman *les Morts qui parlent*, celle même de Melchior.

Il faut citer encore, pour cette période de production, *Jean d'Agrève* et *Le Maître de la mer*, qui répondent à d'autres phases de la vie intellectuelle et morale de l'auteur.

Eugène-Melchior de Vogüé n'a pu achever son quatrième roman, *Claire*, qu'il laissait espérer.

Il est mort dans la sérénité d'une conscience sans reproche, ne voulant à ses funérailles, prescrivit-il dans son testament, « que les prières de l'Église catholique ». Il était donc un bon chrétien, tout comme encore l'auteur du *Génie du Christianisme*.

Un mois après, presque jour pour jour, nouveau deuil pour l'Académie française.

Henri Barboux, l'un des plus illustres maîtres du barreau, s'en allait après une courte maladie que ne put vaincre sa verte vieillesse. Profitons de ce que la parole du bâtonnier Barboux est encore chaude à nos oreilles, pour dire quelle émotion elle soulevait au prétoire, et quelles nobles causes elle a souvent servies.

Le frêle et charmant Albert Vandal ne devait pas non plus longtemps attendre pour rejoindre dans la mort le

puissant et vigoureux Eugène-Melchior de Vogüé. Le chêne et le roseau furent emportés d'un même coup.

« L'histoire manquerait à son but, disait Albert Vandal, si elle ne cherchait dans le passé des avis et des leçons. » Un lien coordonne ses premières publications, leur apportant une unité qui double leur force.

Mais l'œuvre qui gardera surtout son nom de tout oubli, c'est assurément *L'Avènement de Bonaparte*, où il éclaire tant de coins demeurés obscurs des lueurs de la vérité, redresse tant d'erreurs accréditées, et lave son héros des souillures dont on le voulait salir. Il ne faut pas oublier qu'Albert Vandal appartenait à une famille napoléonienne d'idées et d'affection et que son père avait une haute situation sous le second Empire. Il était lui-même resté fidèle à ces souvenirs, et on ne peut que l'en honorer davantage, puisqu'il s'était ainsi fermé volontairement toutes les carrières diplomatiques ou autres où son esprit délié si fertile, si averti aurait pu utilement briller au service de la France. Il ne lui restait qu'à se réfugier dans l'histoire, qui ne s'en plaignit pas.

Avec Émile Cheysson, l'Académie des Sciences morales et politiques a perdu surtout un grand homme de bien. Sans lui, au siège de Paris, nous serions certainement tous morts de faim. Meunier génial et gigantesque, il sut accumuler dans notre ville un bloc enfariné qui dit plus à nos estomacs affamés que celui de la fable, d'apparence si suspecte. Conquis par les doctrines du célèbre économiste Le Play, une notion précise s'empare de son esprit : celle du devoir social. De là cette suite continue d'ouvrages se rapportant tous au même but poursuivi : *La Guerre au*

*taudis, La Mutualité, La Protection des enfants*, etc., etc. La mort le surprit au milieu de cette lutte incessante contre la misère et le mal. Saluons bien bas sa mémoire.

M. Evellin fut, lui, docteur en philosophie, et il la professa en plusieurs lycées. Ses thèses de doctorat ne sont pas oubliées. Elles avaient pour sujet la critique de la théorie cosmologique de Boscovich (*Quid de rebus corporeis vel incorporeis senserit Boscovich*) et la critique du concept de l'infini. Je suis heureux, Messieurs, que les circonstances me permettent de vous citer un peu de latin, mais soyez assuré que je n'en abuserai pas.

Les deux ouvrages principaux d'Evellin : *Infini et quantité, La raison pure et les antinomies*, lui assurent pour l'avenir un rang distingué dans la lignée de Descartes et de Kant.

Il me faut ajouter encore ici le nom considérable de M. Gustave Moynier, né à Genève en 1826, associé étranger de l'Académie des Sciences morales en 1902.

Il fut un fervent et précieux appui dans toutes les causes où la charité, l'ordre, le droit réclamaient sa parole et l'autorité de son esprit si largement ouvert au bien.

J'en arrive à ma chère Académie des Beaux-Arts qui vient d'être frappée cruellement par deux morts récentes, sur lesquelles je n'appuierai pas autant qu'il le faudrait, me réservant d'y revenir avec plus de détails et de tendresse aussi, lors de la prochaine séance annuelle de notre Académie.

Charles Lenepveu fut pour nous le bon compagnon, l'ami sûr. Le sort ne lui donna pas toujours ce qu'il

méritait et pourtant il prenait avec enjouement la vie telle qu'elle se présentait, se gardant de lui demander plus qu'elle ne pouvait donner.

En 1865, il était admis au concours de Rome et d'emblée en sortit vainqueur. Il prit part à un nouveau concours ouvert par l'État pour un ouvrage en trois actes destiné à l'Opéra-Comique. Il en fut encore le triomphateur avec cette partition du *Florentin* que, par suite des graves événements de 1870, il ne put voir au théâtre qu'en 1874. Enfin une *Velléda*, qui fut représentée à Londres, où il eut la bonne fortune d'avoir pour principale interprète Adelina Patti.

Au Conservatoire il fut un professeur admirable d'harmonie et de composition. Il laissera après lui d'autres maîtres formés à son école, laquelle, tout en suivant sans hâte la marche ascendante et un peu précipitée de l'art musical, resta celle de la conscience, de la probité, de la force tranquille et du clair bon sens.

La perte de Frémiet est une sorte de découronnement pour la sculpture française. C'était un très grand artiste, personnel et original. Michel-Ange a dit : « Celui qui s'habitue à suivre n'ira jamais devant. » Frémiet ne suivit pas.

Faut-il rappeler ici ses principaux ouvrages : la statue équestre de *Louis d'Orléans*, *L'Homme à l'âge de pierre*, le *Saint Grégoire de Tours*, *L'Éléphant* du jardin du Trocadéro, le *Centaure Térée*, les *Chiens courants*, le *Faune taquinant de jeunes oursons*, son œuvre tragique et si émouvante : *Gorille enlevant une femme*, qui lui valut à l'Exposition de 1888 une médaille d'honneur acclamée, et cette

*Jeanne d'Arc* populaire qui a fait de la place de Rivoli une sorte de lieu de pèlerinage patriotique. Ainsi il travailla sans s'arrêter, toujours svelte et alerte, jusqu'à l'extrême vieillesse puisqu'il est mort à 86 ans et que parfois encore on le surprenait à l'atelier triturant la glaise ou le ciseau à la main, l'esprit éveillé, la chanson aux lèvres, avec son air un peu narquois de vieux gamin de Paris.

Maintenant sa gloire repose dans un linceul de pierre, de cette pierre qu'il a tant aimée et qu'il animait de son souffle créateur. Elle lui dut souvent la vie, et elle l'encercle de mort.

Avec Georges Berger, notre Académie a perdu un gentilhomme d'art. Il n'en pratiquait aucun, mais il les aimait tous et les servit loyalement.

Il fut d'abord l'organisateur de nos grandes Expositions, celle si merveilleuse de 1889. Rappelons aussi l'Exposition spéciale d'électricité en 1881, d'où partirent les applications usuelles des découvertes d'Edison; car c'est là aussi qu'on vit ou plutôt qu'on entendit la première application pratique du téléphone. Se rappelle-t-on la stupéfaction des auditeurs quand il leur fut donné de percevoir au bout d'un fil la musique qu'on faisait à l'Opéra? De loin, c'est quelque chose.

La « Société des amis du Louvre » lui doit son existence. Il créa enfin ce « Musée des arts décoratifs » dont on connaît l'intérêt pratique. Il voulut entrer dans la politique et sut y apporter la grâce et le sourire.

Je dirai encore quelques mots du peintre anglais Sir

Williams Queller Orchardson, notre membre associé. Né en 1835 à Édimbourg il fut nommé membre de la Royal Academy en 1877. C'est une vie heureuse qui n'a pas d'histoire et fut toute consacrée au labeur.

Pour aujourd'hui, j'estime que le plaisir de converser avec vous — les occasions pareilles en sont si rares — m'a entraîné plus loin qu'il n'eût fallu. Je vais donc tirer le rideau, comme nous disons au théâtre.

Aussi bien nous voici arrivés au bout de cette voie Appienne, où dorment à présent nos morts. Les anciens la voulaient mélancolique, mais non douloureuse : « Aux jours d'anniversaire, ils la traversaient avec des fleurs, et la blancheur des tombeaux y rayonnait dans le deuil des noirs cyprès. » Adressons un dernier salut à ceux des nôtres qui nous ont quittés dans l'apaisement d'une noble tâche accomplie, et continuons la route humaine, en puisant des forces dans leur exemple.

---

# PRIX ET FONDATIONS DE L'INSTITUT

---

## PRIX DE LINGUISTIQUE

FONDÉ PAR M. DE VOLNEY

La Commission du prix Volney, dans la séance du 27 mai 1910, a décerné sur les arrérages de la fondation :

I. Un prix de *mille francs* à M. E. BOURCIEZ, pour son volume intitulé : *Éléments de linguistique romane*.

II. Trois prix de *cinq cents francs* chacun : 1° à M. GABRIEL FERRAND, consul de France, pour son ouvrage intitulé : *Essai de phonétique comparée du Malais et des dialectes Malgaches*; 2° au R. P. SACLEUX, missionnaire apostolique, pour sa *Grammaire des dialectes Swahilis*; 3° à M. PAUL VERRIER, pour son ouvrage intitulé : *Essai sur les principes de la métrique anglaise*.

Voir le rapport page 23.

---

## FONDATION DEBROUSSE

Les intérêts de la fondation Debrousse ont été répartis de la façon suivante pour l'exercice 1910 :

(SÉANCE TRIMESTRIELLE DE L'INSTITUT DU 13 JUILLET 1910)

Répliques des Heures d'Anne de Bretagne . . .	6 000 fr.
Langues et dialectes du Congo. . . . .	3 000 —
Recherches relatives à la décharge électrique (M. Villard). . . . .	3 000 —
Appareils pour étudier l'atmosphère du soleil (M. Deslandres) . . . . .	4 000 —
Subvention à l'Académie des Sciences pour la publication de ses procès-verbaux de 1785 à 1835 . . . . .	2 000 —
Restauration des Monuments antiques par les pensionnaires de la Villa Médicis . . . . .	1 500 —
Achèvement du catalogue musical de la Biblio- thèque Nationale. . . . .	2 500 —
Procès-verbaux de l'ancienne Académie d'archi- tecture . . . . .	1 500 —
Subvention à l'Académie des Sciences morales et politiques (Commission des Ordonnances des rois de France) . . . . .	3 000 —
École des hautes Études hispaniques. . . . .	4 000 —
	<hr/>
Soit au total. . . . .	30 500 fr.

Voir le rapport page 77.

# PRIX DE LINGUISTIQUE

FONDÉ PAR M. DE VOLNEY

---

## RAPPORT SUR LE CONCOURS

DE L'ANNÉE 1910

---

La Commission avait annoncé, pour le concours de 1910, qu'elle accorderait un prix consistant en une médaille d'or à l'ouvrage de PHILOGIE COMPARÉE qui lui en paraîtrait le plus digne parmi ceux qui lui seraient adressés.

Huit concurrents ont adressé des ouvrages pour ce concours.

La Commission a décerné, sur les arrérages de la fondation Volney :

I. Un prix de *mille francs* à M. E. BOURCIEZ, pour son volume intitulé : *Éléments de linguistique romane*.

II. Trois prix de *cinq cents francs* chacun : 1° à M. GABRIEL FERRAND, consul de France, pour son ouvrage intitulé : *Essai de phonétique comparée du Malais et des dialectes Malgaches*; 2° au R. P. SACLEUX, missionnaire apostolique, pour sa *Grammaire des dialectes Swahilis*; 3° à M. PAUL

VERRIER, pour son ouvrage intitulé : *Essai sur les principes de la métrique anglaise*.

La Commission décernera, en 1911, le prix au meilleur ouvrage de PHILOGIE COMPARÉE qui lui aura été adressé.

Les manuscrits et les ouvrages imprimés seront admis au concours; ces derniers, pourvu qu'ils aient été publiés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1910. Ils ne seront reçus que jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1911; ce terme est de rigueur. Ils devront être adressés franco de port (les imprimés en double exemplaire) au Secrétariat de l'Institut, avant le jour prescrit.

Les concurrents sont prévenus que l'on ne rendra aucun des manuscrits qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs pourront en faire prendre des copies.

---

# HYPÉRIDE

ET

## LE PROCÈS DE PHRYNÉ

PAR

M. PAUL GIRARD

DÉLÉGUÉ DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

---

MESSIEURS,

Parmi les grandes figures d'Athènes à son déclin, une des plus attachantes par ses contrastes est l'orateur Hypéride. Ce politique qui fut, aux côtés de Démosthène, l'adversaire passionné de la puissance macédonienne, dont la parole ardente ne cessa de combattre Philippe, qui se fit, après la mort d'Alexandre à Babylone, l'âme de la révolte contre Antipater, le régent de Macédoine; — ce patriote qui osa, après le désastre de Chéronée, proposer d'affranchir les esclaves et de les incorporer dans l'armée nationale; — ce panégyriste des soldats tombés sous les murs de Lamia, qui, chargé par le peuple

de les louer publiquement, s'acquitta de sa tâche avec l'éloquence et la hauteur de pensée que révèle le beau fragment conservé de sa harangue, était en même temps un homme de plaisir, dont les habitudes de légèreté et de luxe sont attestées par maint témoignage. Riche de biens patrimoniaux, enrichi encore par la profession d'avocat, sociable, spirituel, aimant le jeu et la bonne chère, la tradition lui prête nombre d'aventures galantes, qu'il menait de front avec les lourdes occupations du barreau ou de la politique. La plus connue est celle dont l'héroïne fut la célèbre Phryné, qu'il défendit, vous le savez, dans une affaire capitale. C'est ce procès, dont la renommée a traversé les âges, que je voudrais brièvement évoquer devant vous.

La Béotienne Phryné était de ces étrangères que l'Athènes d'alors attirait pour ses mœurs faciles et pour l'espoir qu'elle leur offrait d'une rapide fortune. Son nom de Phryné était un nom de guerre; elle en avait reçu, à sa naissance, un autre tout différent, dont elle se hâta d'oublier la signification : son père l'avait appelée Mnésarété, « celle qui se souvient de la vertu ». Comment échangea-t-elle ce joli nom plein de promesses contre celui de Phryné, qui veut dire « crapaud »? C'est de quoi les écrivains anciens négligent de nous instruire. Je me trompe, le bon Plutarque nous apprend que ce surnom lui était venu de ce qu'elle avait le teint mat et tirant sur le jaune. Peut-être n'y faut-il voir qu'un de ces petits noms d'amitié, choisis avec plus de fantaisie que de goût, qu'infligent parfois aux belles personnes une admiration sincère, et qui sont, dans certaines sociétés un peu libres, comme la rançon familière de la beauté.

Quoi qu'il en soit, bien vite elle eut conquis Athènes. Elle avait de l'esprit et recevait à sa table des membres de l'Aréopage. Elle fut aimée de personnages illustres. La passion qu'elle inspira au sculpteur Praxitèle est l'un des traits les plus authentiques de sa biographie, mêlée de tant de fables. Le grand artiste avait fait son portrait, une statue de bronze doré qu'elle-même consacra dans le sanctuaire de Delphes, entre Archidamos, roi de Sparte, et Philippe de Macédoine.

Un jour, elle courut un très grave danger : une accusation d'impiété fondit sur elle, lancée par un certain Euthias, — qui avait été son amant. Voici ce qui motivait cette poursuite.

Les Athéniens, qui traitaient leurs dieux, sur la scène comique, avec tant de désinvolture, au fond les vénéraient et se montraient jaloux de leur prééminence. Défiants à l'égard des dieux étrangers, s'ils toléraient qu'on leur rendît un culte, c'était à condition que leurs fidèles — du moins ceux qui les avaient introduits en Attique — eussent obtenu pour eux, des pouvoirs publics, la faveur d'une sorte de reconnaissance, faute de quoi, dénoncés et déférés aux tribunaux, ils étaient passibles de la peine de mort.

Tel était précisément le cas de Phryné : elle avait importé de Béotie, peut-être de Thespies, sa ville natale, d'étranges cérémonies nocturnes en l'honneur d'Isodaitès, incarnation, sans doute, du Dionysos phrygien ou thrace. A ces cérémonies assistaient des hommes et des femmes, groupés en une association religieuse, et de pareilles réunions, — où l'on n'observait point, d'ailleurs, une parfaite décence, — ne pouvaient être considérées que

comme illicites, puisque le dieu qu'on y adorait n'avait pas reçu la consécration de la loi. Enfin, il arriva que quelques-unes d'entre elles furent tenues au Lycée, qui n'était pas seulement un gymnase, — celui que fréquentait la jeunesse élégante et riche parmi laquelle se recrutaient les compagnons ordinaires de Phryné, — mais une enceinte sacrée, placée sous l'invocation d'Apollon, et l'on conçoit que le fait de célébrer dans ce lieu saint un culte venu du dehors et non reconnu, constituât un acte éminemment sacrilège. En résumé, Phryné était triplement coupable; le pire dénouement était à redouter.

L'affaire fut plaidée devant les héliastes, qui étaient les jurés de ce temps. Certains calculs, dont je vous épargnerai le détail, me porteraient à placer ce procès aux environs de l'année 347. Vous en savez l'issue. Comme, en dépit de son habileté, Hypéride ne gagnait rien sur les juges, à bout d'argument, d'un mouvement brusque il amena sa cliente au milieu de la salle, et, déchirant ses voiles, il découvrit sa gorge, offrant au tribunal le spectacle irrésistible de sa beauté. Voilà, du moins, la version généralement admise, celle qui s'est propagée, à travers l'antiquité tout entière, jusqu'aux temps modernes, que les arts ont reproduite, dont s'est souvenu le statuaire Pradier, qu'a rendue populaire — en aggravant sensiblement l'audace d'Hypéride — le tableau, connu de tous, du peintre Gérôme.

Mais Hypéride a-t-il eu vraiment cette audace, — et jusqu'où l'a-t-il portée? Sur le premier point, j'ose confesser mon doute, — ce qui me dispensera de me prononcer sur le second.

Il y avait un usage, — très ancien dans les mœurs judiciaires d'Athènes, — sur lequel Aristophane, en particulier, nous renseigne de la façon la plus explicite : c'est celui qui consistait, pour les prévenus laissés libres, à solliciter les jurés avant l'audience. Ils se levaient de bon matin pour aller les attendre à la porte du tribunal, s'approchaient d'eux, leur prenaient les mains, leur parlaient doucement, avec des larmes dans la voix, et c'était un sujet de fierté bien naturel pour ces juges improvisés, la plupart de condition modeste, que l'humble attitude de ces hommes puissants, accusés d'avoir, dans l'exercice de quelque magistrature, dilapidé les fonds publics, — et de l'honneur desquels, de la fortune, de la vie même, ils se trouvaient être, par le hasard du tirage au sort, les maîtres souverains.

Or le poète comique Posidippe, dont il nous reste de nombreux fragments, qui florissait à la fin du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère et au commencement du III<sup>e</sup>, de qui les pièces furent applaudies et tinrent la scène avec un succès constant après la mort de Ménandre, arrivée en 291, attribue justement à Phryné une démarche toute semblable. Rappelant son procès dans une de ses pièces qui avait pour titre *l'Éphésienne*, il la représente suppliant ses juges en pleurant : « Elle prit, dit-il, la main à chacun d'eux, et sauva sa vie, non sans peine, grâce à ses pleurs. » Nous ne sommes qu'à cinquante ou soixante ans des événements, et, du geste d'Hypéride, pas un mot. La pitié joue toujours son rôle dans l'affaire, mais c'est l'accusée elle-même qui l'excite; ce sont les larmes et les prières de la belle hétaïre qui ont, avant les débats, disposé les juges à

l'indulgence, et si l'on tient compte qu'ils étaient probablement cinq cents, — un pareil nombre avait jugé Socrate dans une cause analogue, — on ne pourra qu'admirer sa constance, le *chacun d'eux* du poète comique fût-il entaché d'un peu d'exagération.

Pourtant, cela ne suffit point à l'enthousiasme de la postérité. Il fallait, à ce procès d'où la célèbre courtisane était sortie triomphante, un élément dramatique qui lui manquait : d'autres femmes, poursuivies comme elle pour hérésie, Ninon, Théoris, avaient subi la peine capitale; Phryné n'avait pu y échapper que par miracle, et le miracle, assurément, était dû à Hypéride, mais n'y avait-elle pas beaucoup aidé? Ses charmes, sans aucun doute, avaient parlé pour elle; sa beauté conquérante avait séduit les juges et leur avait arraché son salut. Et la légende se forma dans les réunions galantes, dans les écoles, parmi les inlassables commentaires des rhéteurs. Et comme toute légende recèle un fond de vérité, ce fut encore un vieil usage de l'Athènes processive du V<sup>e</sup> et du IV<sup>e</sup> siècle qui servit à celle-ci de support.

Les plaidoiries terminées, tout n'était pas fini; il s'agissait de frapper les coups décisifs. A la requête de l'accusé, des amis, des parents intercédaient bruyamment en sa faveur; des femmes se lamentaient, des enfants gémissaient : c'était un concert de plaintes pathétiques qui énervait le jury et, souvent, emportait ses derniers scrupules. L'avocat, avant de s'asseoir, rappelait parfois à son client que le moment était venu de recourir à cette mise en scène théâtrale. Un des trop rares discours que nous possédons d'Hypéride s'achève sur ces mots : « Je

t'ai secouru, Euxénippe, de tout mon effort. A toi maintenant d'appeler tes amis et de produire sur l'estrade tes jeunes enfants. »

Ceux qui n'avaient personne pour leur venir en aide dans ce combat final, le livraient seuls. Ainsi aurait fait Phryné : elle se serait roulée aux pieds des juges ; tout au moins, elle les aurait suppliés, et, dans l'ardeur de sa supplication, écartant ou déchirant ses voiles, elle aurait offert à leurs regards sa gorge nue.

Un pas de plus, et c'est Hypéride qui la dévoilera de ses mains. Il l'aimait ; il la voyait perdue : comment ne pas lui prêter cette inspiration soudaine et heureuse qui faisait de lui, devant l'imminence d'un vote hostile, le plus persuasif des avocats ?

Et voilà l'épisode au terme de son évolution, cinq siècles et plus après les faits accomplis.

Tenons-nous-en au témoignage de Posidippe, presque un contemporain. Phryné fit ce que faisaient les accusés ordinaires, et c'est là, précisément, ce qui fut remarquable dans son procès ; comme tout le monde, elle guetta les juges à leur entrée et, avec larmes, elle les pria. Et si, à l'audience, elle renouvela ses prières, la chronique du temps l'ignora ou dédaigna de le rapporter : ce qu'elle releva, au contraire, ce qu'elle enregistra comme une chose surprenante et rare, c'est l'humilité de cette femme délicate, accoutumée aux hommages des hommes, et dans l'éclat de sa beauté pleinement épanouie, — elle avait alors environ trente-sept ans, — que la crainte avait jetée au-devant de ses justiciers, et qui, tout en pleurs, avait pressé ces mains rudes d'où dépendait son sort.

Quant au geste d'Hypéride, rien, dans le peu qui reste de son plaidoyer, ne le prépare, ni même n'invite à y songer. Il est vrai que ce *peu* se réduit presque au néant : ce sont quelques mots isolés, quelques phrases. Ces bribes, cependant, ne sont pas négligeables : nous y voyons, notamment, qu'Hypéride, non pas, comme on le répète, aimait Phryné quand il la défendit, mais qu'il l'avait aimée. Son cœur volage s'était porté vers d'autres objets ; il aimait, à ce moment, à la fois à Athènes, à Éleusis, au Pirée, et ne gardait plus à son ancienne amie qu'un chevaleresque dévouement. Et du coup s'évanouit le roman d'une passion affolée par la menace d'une condamnation capitale, et recourant, pour la prévenir, à tous les moyens.

Si nous pouvions lire aujourd'hui ce discours, que l'antiquité, dans son admiration, rapprochait d'un autre, du même orateur, le discours contre Athénogène, déchiffré, il y a vingt ans, sur un papyrus d'Égypte, nous y trouverions — du moins je me le figure — ce bon sens aisé et cette ironie légère qui sont la marque du génie de l'auteur, avec, par endroit, cette chaleur et ce mouvement, cette langue colorée, ces trouvailles de style qui diversifiaient si heureusement sa parole. Que contenait-il au juste ? Attendons qu'une découverte, nullement invraisemblable, nous l'apprenne ; mais je serais bien surpris si elle nous révélait un Hypéride aussi tragique que celui que nous ne pouvons nous empêcher d'entrevoir dans le récit de l'emphatique dévoilement de Phryné. Ce qui charmait les lecteurs anciens dans cette harangue, c'est l'habileté et la finesse dont elle témoignait ; l'ora-

teur Messala, au temps de Cicéron, l'avait traduite avec bonheur, et cela passait pour un tour de force, tant paraissait insuffisante, pour rendre la subtilité de l'avocat d'Athènes, la robuste et pauvre langue du barreau romain. Comment accorder cela avec le coup de théâtre qui aurait mis fin à ce procès retentissant?

Me permettrai-je de faire valoir un autre argument, d'une nature un peu différente? Je ne sais si Phryné se fût prêtée de bonne grâce à la démonstration hardie de son défenseur. Nous possédons sur elle, sur ses habitudes, ses goûts, des renseignements précieux, et authentiques ceux-là, puisque l'étude des monuments figurés les confirme. Elle avait devancé, dans l'art de se vêtir sans se déformer, ces femmes avisées, — des Béotiennes, pourtant, elles aussi, — dont les portraits égayent les vitrines de nos musées, et que nous désignons familièrement du nom de « petites Tanagras ». Si elle n'affectait pas, dans l'ajustement, cette élégance toute moderne qui met son point d'honneur à raccourcir jusqu'au paradoxe — et jusqu'au péril — la longueur des pas, elle ne se montrait jamais que soigneusement drapée de plis collant au buste et en accusant les formes. Connaissant le pouvoir de ce qui se laisse deviner, elle eût donc probablement fort peu goûté la fougue indiscreète d'Hypéride, — et lui, homme d'esprit, se fût gardé de faire à sa coquetterie cette violence.

Les belles étrangères chez qui fréquentaient les politiques athéniens étaient, comme toutes les personnes en vue, l'objet de propos admiratifs ou envieux qui ne méritaient pas l'attention de l'histoire. Phryné, plus que les

autres, parce qu'elle leur était supérieure, a défrayé les conversations oisives de ses contemporains et des générations qui les ont suivis, et autour d'elle se sont formées bien des légendes. L'offre qu'elle aurait faite de rebâtir à ses frais les murs de Thèbes, rasés par Alexandre, en est une, née de l'opinion qu'on avait de sa fortune, qui était en effet considérable.

La tradition qui veut qu'Apelle, en la voyant sortir du bain, ait conçu le projet de son *Aphrodite anadyomène*, en est une autre, plus absurde encore. Le moyen de croire que cette femme, si sévère dans sa tenue, se soit dévêtue, lors d'une fête à Éleusis, sous les yeux d'une foule innombrable, pour se plonger, parée de sa seule beauté, dans la mer? Mais les Grecs étaient ainsi faits : une grande œuvre d'art ne pouvait avoir, dans leur pensée, qu'une origine extraordinaire; les simples méditations d'un artiste de génie, ou la rencontre fortuite d'une baigneuse anonyme, regagnant le rivage en tordant ses cheveux, n'eussent point contenté leur imagination avide de merveilles; il fallait que le bain eût été pris devant la Grèce assemblée, et que la baigneuse s'appelât d'un nom illustre, — et nul ne s'avisa qu'à l'époque où Apelle était à l'apogée de son talent, où il peignait pour l'île de Cos sa célèbre *Aphrodite*, Phryné, sans être une très vieille femme, avait depuis longtemps passé l'âge des Vénus sortant de l'onde.

L'épisode du procès doit être rangé parmi ces beaux contes. Les jurés athéniens de 347 n'assistèrent pas au spectacle charmant — autant qu'imprévu — dont notre art se plaît encore, sur la foi de témoignages suspects, à repaître leurs yeux ravis.

Je ne me dissimule pas, Messieurs, la mélancolie d'une pareille conclusion, et, ce qui est pire, je ne m'en dissimule pas la vanité. Il y aura toujours des *Dictionnaires historiques* — ou *mythologiques* — qui parleront de Phryné dévoilée par Hypéride, toujours des peintres que tentera cet incident d'audience, toujours, qui sait? des juges même qui regretteront le temps où une aimable liberté autorisait, dans les plus graves circonstances, ce genre simple et éloquent d'argumentation. Je ne puis, cependant, m'empêcher de proclamer la vérité, puisque j'y crois, puisqu'elle m'est évidente, et que, aussi bien, je parle en un lieu où il est d'usage de la dire quelquefois. Mais la vérité ne vaut jamais la légende, et je reconnais que cette légende-ci pourrait subsister sans qu'il en résultât, pour le progrès social ou l'avancement des sciences, le moindre ralentissement.

Ce qu'on ne peut nier, c'est l'intérêt que présente, dans cette affaire, la figure si vivante d'Hypéride, fidèle image de l'esprit de son temps, de ce mélange de corruption et de noblesse, qui, s'il annonce la déchéance prochaine, attire et retient par ce qu'on y démêle d'énergie tenace et de confiance naïve dans un avenir désespéré.

Les hommes de cette époque, malgré leurs tares, étaient capables d'héroïsme; ces viveurs savaient mourir. Lorsque Antipater, vainqueur à la bataille de Crannon, exigea d'Athènes qu'elle lui livrât ses principaux orateurs, Hypéride d'abord prit la fuite; mais, cerné bientôt près de Cléones, il se rendit, sachant ce qui l'attendait. Antipater le fit mettre à mort, après lui avoir fait arracher la langue.

Plus tard, son fils ramena ses cendres à Athènes et, sans pompe, les déposa dans la sépulture de famille qu'Hypéride possédait près de la Porte des Cavaliers. Et si, sur le passage de ce convoi modeste, le hasard plaça la courtisane Phryné, peut-être en ressentit-elle une émotion passagère ; et, je ne sais pourquoi, un souvenir me revient, celui d'un vieux dessin, un dessin français, représentant le soir d'une bataille où s'était joué le sort d'une capitale investie par l'ennemi ; des femmes élégantes, transformées en ambulancières, y déployaient leur charité novice ; au bas, courait cette légende : « Mesdemoiselles, vos petits crevés sont aujourd'hui de grands morts. »

LES PROGRÈS  
DE LA  
PATHOLOGIE EXOTIQUE

PAR

M. A. LAVERAN

DÉLÉGUÉ DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

---

MESSIEURS,

Depuis trente ans, d'immenses progrès ont été réalisés dans la connaissance des maladies exotiques. La rapidité de ces progrès s'explique : la pathologie exotique a bénéficié des nouvelles méthodes de recherches qui avaient été appliquées d'abord à l'étude des maladies de nos climats; d'autre part, les Empires coloniaux des nations européennes ont pris une énorme extension. Les moyens de communication se sont multipliés et sont devenus plus rapides; des missions scientifiques ont parcouru le centre de l'Afrique, si longtemps mystérieux; des laboratoires ont été installés dans des régions que nous ne connaissions naguère que par les récits merveilleux d'un Living-

tone, d'un Stanley, d'un de Brazza; des Instituts de microbiologie dont beaucoup portent le grand nom de Pasteur se sont élevés dans toutes les parties du monde; des Écoles et des Sociétés de médecine tropicale ont été fondées de tous côtés. Ce beau mouvement scientifique fera époque dans l'histoire de la médecine.

Je ne puis pas songer à tracer ici un tableau complet des progrès accomplis; je prendrai comme exemples quelques-unes des maladies les plus redoutables des pays chauds: le paludisme, le choléra, la peste, la fièvre jaune et, pour chacune de ces maladies, j'indiquerai brièvement les progrès essentiels qui ont été réalisés.

\*  
\*\*

Que savait-on en 1880 sur l'étiologie du paludisme, du choléra, de la peste, de la fièvre jaune? La plupart des auteurs attribuaient ces maladies à des miasmes qui, émanés du sol de certaines localités, étaient absorbés par les voies respiratoires.

Dutroulau, dont l'ouvrage sur *Les maladies des Européens dans les pays chauds* a été pendant longtemps classique, attribuait le paludisme à un miasme spécifique « produit par des réactions s'opérant entre les éléments hydro-géologiques du sol, sous l'influence d'une météorologie spéciale ». La définition manquait, comme on voit, de clarté.

Les notions sur l'étiologie du choléra, de la peste, de la fièvre jaune se réduisaient de même à l'hypothèse de miasmes qui se répandaient dans l'air et étaient absorbés par les voies respiratoires. Sous l'influence de ces idées,

on avait adopté, pour protéger l'Europe contre les expansions épidémiques de ces maladies, des mesures vexatoires pour les voyageurs et pour le commerce et inefficaces.

\*  
\* \*

Le paludisme, qui est, de toutes les maladies des pays chauds, la plus répandue, celle qui fait le plus grand nombre de victimes et qui constitue le principal obstacle à l'acclimatement des Européens dans ces pays, mérite de nous occuper d'abord.

J'ai fait connaître, en 1880, l'agent du paludisme qui est un hématozoaire endoglobulaire, un protozoaire bien petit puisqu'il vit dans les globules rouges du sang qui, chez l'homme, ne mesurent que 7 millièmes de millimètre de diamètre. Le parasite se multiplie rapidement dans le sang en détruisant un grand nombre de globules rouges; l'anémie profonde et rapide qui est, avec l'augmentation de volume de la rate, un des principaux signes de la fièvre palustre s'explique donc facilement.

Le parasite une fois découvert dans le sang des malades, on devait se demander à quel état il existait dans le milieu extérieur, et comment se produisait l'infection.

Dès 1884, après de vaines recherches dans l'air, dans l'eau et dans le sol de localités insalubres, j'ai émis l'opinion que l'hémamibe du paludisme se trouvait, dans le milieu extérieur, à l'état parasitaire et très probablement chez les moustiques qui abondent dans les localités marécageuses; cette opinion a été pleinement confirmée par les patientes recherches de R. Ross aux Indes. L'hémamibe est absorbée par les moustiques qui sucent le sang

des malades atteints de fièvre palustre, elle se développe dans le corps de ces insectes et passe dans les glandes salivaires; quand un moustique ainsi infecté pique une personne saine, il lui inocule le paludisme.

Chose curieuse, les moustiques du genre *Anopheles* sont les seuls qui puissent servir d'hôtes intermédiaires au parasite; les moustiques du genre *Culex*, les plus communs de beaucoup dans nos régions tempérées, ne sont pas dangereux à cet égard, mais déjà dans le midi de l'Europe, en Grèce, en Italie, en Corse, les *Anopheles* abondent et avec eux les fièvres, la *malaria*, comme disent les Italiens, en se servant d'un mot qui rappelle l'ancienne croyance à l'infection par l'air (*mala aria*, le mauvais air).

Grâce aux données précises que nous avons aujourd'hui sur l'étiologie du paludisme, bon nombre de localités insalubres ont pu être assainies. A Ismaïlia, à la Havane, la destruction des moustiques a fait disparaître l'endémie palustre. Là où cette destruction n'était pas possible, les moyens de protection mécanique ont donné de très bons résultats; dans les localités les plus insalubres, on échappe au paludisme à la condition de se retirer, le soir et pendant la nuit, dans des locaux dont toutes les ouvertures sont garnies de toiles métalliques; les *Anopheles* ne piquent en effet que le soir et pendant la nuit. Enfin, l'emploi préventif de la quinine est d'un grand secours dans la lutte contre le paludisme; la quinine, qui guérit la fièvre, peut aussi la prévenir en empêchant la pullulation du parasite dans le sang.

\*  
\*\*

C'est à R. Koch, dont nous avons eu récemment à déplorer la perte, que revient le mérite d'avoir élucidé l'étiologie du choléra indien, du choléra dont le nom est devenu célèbre et terrible depuis les grandes manifestations épidémiques qui, de 1830 à 1865, ont fait tant de victimes.

En 1883 et 1884, R. Koch étudie le choléra, en Égypte d'abord, puis aux Indes, dans son antique foyer, et il découvre que l'agent pathogène est une bactérie qui se rencontre toujours, en grande quantité, dans l'intestin des cholériques et dans les déjections de ces malades. Cette bactérie, qui mesure 2 à 3 millièmes de millimètre de long, a l'aspect d'un bâtonnet incurvé, d'où le nom de bacille virgule qui lui a été donné.

Au cours de ses recherches, R. Koch constate la présence du bacille virgule dans l'eau des mares ou *tanks*, qui abondent aux Indes, et il montre que l'emploi, pour la boisson, de ces eaux impures est la cause de l'endémicité du choléra dans cette région.

De nombreux travaux, confirmatifs de ceux de R. Koch, ont mis hors de doute que ce sont les eaux souillées par les déjections des malades qui propagent le choléra, et cette importante découverte a permis d'instituer une prophylaxie du choléra rationnelle et très simple qui peut se résumer ainsi : en cas d'épidémie cholérique, ne boire que de l'eau bouillie, et ne manger les légumes et les fruits qu'après les avoir soumis à la cuisson; isoler les cholériques et désinfecter avec soin leurs déjections.

Le choléra ne doit plus inspirer la terreur qu'il inspirait naguère, alors qu'on croyait à l'existence d'un miasme répandu dans l'air; il est devenu une maladie évitable, au moins dans les pays où la police sanitaire est bien organisée et où les prescriptions de l'hygiène sont respectées.

\*  
\*\*

La peste, endémique aux Indes comme le choléra, a donné lieu, comme lui, à de formidables épidémies dont la plus célèbre est la peste noire de 1348 qui fit, en Europe, 25 000 000 de victimes dont 50 000 à Paris.

En 1894, un de nos compatriotes, le Dr Yersin, envoyé à Hong-Kong pour étudier une épidémie de peste, découvre dans le pus des bubons des pestiférés, et aussi dans le sang de ces malades, la bactérie qui est l'agent de la peste. Il s'agit d'un bacille court, aux extrémités arrondies, de 2 millièmes de millimètre de long, qui se cultive sur les milieux ordinaires en donnant des chaînettes et qui, inoculé à différents animaux, reproduit les principaux symptômes de la peste. Les rats qui succombent en grand nombre, au début des épidémies de peste, sont infectés par le bacille de Yersin.

Il est aujourd'hui avéré que les rats sont les agents ordinaires de dissémination de la peste; la peste des rats précède de 8 à 15 jours celle des hommes. Les puces qui abandonnent les cadavres des rats morts de la peste transportent le bacille et l'inoculent; ce fait a été bien établi par les recherches du Dr Simond, médecin de nos colonies, et par celles de la Commission anglaise de l'Inde pour l'étude de la peste.

Contrairement à l'opinion anciennement admise, l'infection par les voies respiratoires est exceptionnelle, elle n'est à redouter que dans la forme pneumonique.

Chose imprévue ! La principale mesure à prendre pour empêcher la propagation de la peste consiste à détruire les rats ! On s'explique dès lors pourquoi les quarantaines sévères qu'on imposait naguère aux navires provenant de régions contaminées étaient inefficaces : on enfermait dans les lazarets passagers et équipages, mais les rats débarquaient librement et répandaient la peste. On se contente aujourd'hui d'isoler les malades, mais on détruit les rats qui se trouvent dans les navires avant d'autoriser le débarquement des marchandises. Pour désigner l'opération qui consiste à détruire les rats, les médecins et les hygiénistes se servent couramment des mots : *dératisation*, *dératiser*. Par analogie, on pourrait dire quand il s'agit de détruire les moustiques : *démoustication*, *démoustiquer*. Il est malheureusement à craindre que ces néologismes n'obtiennent pas de sitôt l'approbation de nos confrères de l'Académie française.

\*  
\* \*

La fièvre jaune, le terrible *vomito negro*, endémique sur les rives du golfe du Mexique, a été importé souvent aux Antilles, aux États-Unis, dans l'Amérique du Sud, au Sénégal et dans le midi de l'Europe. De 1800 à 1823, la fièvre jaune a fait en Espagne, d'après Audouard, 140 000 victimes.

Dès 1854, un de nos compatriotes, le D<sup>r</sup> Beaupérthuy, et plus tard un observateur américain, le D<sup>r</sup> Finlay,

émettent l'opinion que la fièvre jaune est propagée par un moustique aux pattes annelées de blanc, très répandu dans les zones d'endémicité de cette fièvre.

En 1900, une mission américaine instituée aux environs de la Havane, dans un camp d'isolement, des expériences ayant pour but de vérifier le rôle du moustique incriminé par Beauverthuy et Finlay, moustique connu aujourd'hui sous le nom de *Stegomyia fasciata*. De courageux volontaires se prêtent aux expériences qui ne pouvaient pas être faites sur des animaux, la fièvre jaune étant, comme le paludisme, une maladie particulière à l'homme.

Il résulte des recherches de Reed, Carroll, Agramonte et Lazear que les *Stegomyia fasciata* qui ont été nourris douze jours auparavant sur des malades atteints de fièvre jaune infectent les sujets sains qui sont soumis à leurs piqûres; les malades sur lesquels les moustiques sont nourris ne doivent pas avoir dépassé le troisième jour de la fièvre.

Contrairement à l'opinion admise jusqu'ici, les effets et objets de literie ayant servi aux malades et souillés par les vomissements noirs ne propagent pas la maladie; des sujets sains qui ont couché, pendant des semaines, au milieu de ces objets ne se sont pas infectés.

Le microbe de la fièvre jaune appartient à la catégorie des germes qui, par leur petitesse, échappent aux plus forts grossissements de nos microscopes, mais dont l'existence est attestée par l'action que les filtres exercent sur les liquides virulents.

Les résultats des remarquables expériences faites par

la mission américaine de la Havane ont été confirmés par des recherches entreprises à la Vera-Cruz et à Rio-de-Janeiro et il est aujourd'hui bien établi que les *Stegomyia fasciata* propagent la fièvre jaune, comme les *Anopheles* le paludisme.

La découverte du rôle des moustiques dans la propagation de la fièvre jaune a eu l'influence la plus heureuse sur la prophylaxie de cette maladie. On isolait naguère les malades atteints de fièvre jaune, mais on ne les mettait pas à l'abri des piqûres des moustiques, et si les *Stegomyia* abondaient dans la localité, la fièvre se propageait, malgré les mesures prises pour l'isolement des malades et la désinfection de leurs effets. Aujourd'hui, quand un cas de fièvre jaune se produit dans une localité à *Stegomyia*, on met le malade dans un local bien protégé, au moyen de toiles métalliques, contre l'accès des moustiques; quand un navire arrive d'un port contaminé, on détruit au moyen de l'acide sulfureux les moustiques qui se trouvent sur le navire, avant d'autoriser le débarquement des marchandises; enfin on procède à l'assainissement des foyers endémiques de la fièvre jaune en détruisant les moustiques.

C'est ainsi que le colonel Gorgas a réussi à assainir la Havane. A la Vera-Cruz, à Rio-de-Janeiro, à la Nouvelle-Orléans, dans la zone du canal de Panama, à la Martinique, au Sénégal, la prophylaxie nouvelle, basée sur la connaissance du rôle des *Stegomyia*, a donné d'admirables résultats.

\*  
\* \*

Je pourrais citer beaucoup d'autres exemples des progrès accomplis dans l'étude des maladies exotiques : découverte de l'amibe qui produit la dysenterie des pays chauds et les abcès du foie ; découverte du rôle des moustiques dans la propagation des filarioses ; découverte du trypanosome qui produit la maladie du sommeil et de la propagation de cette redoutable endémie par les mouches piquantes connues, en Afrique, sous le nom de tsétsé ; découverte du protozoaire qui est l'agent du kala-azar... Mais je laisserais, Messieurs, votre bienveillante attention si j'essayais de vous exposer, si brièvement que ce fût, toutes ces découvertes ; je m'en tiendrai donc aux exemples que j'ai choisis en commençant.

\*  
\* \*

En résumé, les idées erronées qui avaient cours il y a trente ans, au sujet de l'étiologie du paludisme, du choléra, de la peste, de la fièvre jaune, ont fait place à des données d'une précision vraiment scientifique ; au lieu de miasmes insaisissables, se propageant par l'air, nous avons affaire à des bactéries ou à des protozoaires et la manière dont se produit l'infection nous est exactement connue. Nous savons que le choléra est propagé par l'eau de boisson souillée, que le paludisme et la fièvre jaune sont propagés par les moustiques ; que les rats et les puces provenant de ces rongeurs propagent la peste.

Le grand rôle joué par les insectes suceurs de sang : moustiques, puces, mouches piquantes, ixodes, dans

l'étiologie des maladies des pays chauds est un des faits les plus intéressants qui nous aient été révélés.

Il est curieux de constater combien ces humbles agents diffèrent de ceux qui avaient été créés par l'imagination des poètes et des peintres pour expliquer l'apparition des maladies graves et épidémiques que l'on confondait autrefois sous le nom de pestes. Les rôles que l'on attribuait dans l'antiquité à des monstres tels que l'hydre de Lerne terrassée par Hercule et, moins loin de nous, aux anges exterminateurs qui figurent dans des tableaux célèbres de la peste, sont en réalité remplis par des moustiques et par des puces.

Grâce aux données nouvelles que nous avons acquises, le paludisme, le choléra, la peste, la fièvre jaune sont devenus des maladies évitables; l'homme, qui a été si souvent vaincu dans sa lutte contre ces fléaux, peut désormais les affronter sans crainte, il est puissamment armé pour les combattre.

---

# LA HIÉRARCHIE DES PROFESSIONS

DANS

L'ANCIENNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE

PAR

M. CHARLES BENOIST

DÉLÉGUÉ DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

---

## I

Ce n'est point sans patience ni longueur de temps, ce n'est pas non plus sans efforts ni convulsions que l'État moderne est né de l'État ancien, et que de l'ancienne société est sortie la société moderne. Le passage, en effet, ne pouvait qu'être ardu de l'un à l'autre régime politique et social. Si, sur tel ou tel point, par tel ou tel détail, l'ancienne société ressemblait plus à la nouvelle qu'on ne l'aurait cru tout d'abord, — et notamment si quelques-unes de nos difficultés ou même quelques-unes de nos angoisses ne lui furent pas épargnées, — néan-

moins, en son fond et dans son ensemble, c'était une société très différente de la nôtre. Très différente par sa structure interne, par les multiples divisions et distinctions, sous-divisions et sous-distinctions, qui la coupent et la recourent, qui en font une société à cloisons, à étages, à compartiments.

On a bien dit (et ne l'ai-je pas répété?) qu' « en général, d'homme à homme, sinon de position à position sociale, la barrière était moins haute dans l'ancien que dans le nouveau régime du travail ». Mais il faut avoir soin de maintenir fermement la restriction : « sinon de position à position sociale » et de préciser : « ancien régime du travail », mais non « ancienne société ». D'homme à homme, dans l'ancien régime du travail, chaque barrière était peut-être moins haute ; mais de position à position, dans l'ancienne société, il y avait beaucoup plus de barrières, il y en avait partout ; et, pour la voir comme elle était, il n'y a qu'à se représenter la nation, hérissée, de province à province, et presque de ville à ville, de douanes intérieures.

Il n'est donc vrai, et l'on n'a le droit de le dire, que l'homme était plus près de l'homme, cela n'est vrai que dans le même métier, entre le maître et le compagnon, moins séparés que ne le sont aujourd'hui le patron et l'ouvrier ; nullement, et loin de là, et tout au contraire, entre gens de diverses conditions ou seulement de diverses professions ; cela n'est pas vrai, tout le monde le sait, du marchand ou de l'artisan, par exemple, au gentilhomme ou à l'homme de robe, mais cela ne l'est pas même dans les arts mécaniques, de métier à métier.

Insistons-y, car c'est le nœud du drame, et la Révolution s'est faite sans doute pour d'autres causes encore et sous d'autres prétextes : pourtant il n'en fut probablement pas de plus déterminante, de plus pressante, de plus quotidiennement agissante, et en quelque sorte de plus « lancinante » que celle-là ; on en alléqua, et il y en eut réellement, de plus larges, de plus élevées, de plus nobles, on en trouva de plus patriotiques et de plus politiques, il n'en fut pas de plus profondément *psychologique*. L'ancienne société était à ce point hiérarchisée que, non seulement entre les trois ordres, — ce qui saute aux yeux, ce qui est l'évidence même, l'évidence banale et brutale, — mais aussi à l'intérieur de chaque ordre, particulièrement dans le Tiers-État, de profession à profession, l'on n'y pouvait risquer un pas sans se heurter à une muraille, et sans sentir durement cette hiérarchie minutieuse et taquine en irritante et blessante inégalité, quelque adoucissement que mit, au dire de Sénac de Meilhan, dans les relations de personne à personne, la politesse française en sa plus fine fleur. C'est de ces petits riens que sont faits tous les jours les désespoirs, les colères, les révoltes secrètes des hommes, qui font un beau jour les révolutions, à la fois spontanées et méditées, des peuples. Tocqueville l'a noté, avec ce bonheur d'observation qu'il a rencontré si souvent : « Plus de hiérarchie dans la société, plus de classes marquées, plus de rangs fixes : un peuple, composé d'individus presque semblables et entièrement égaux » ; voilà la société que les philosophes et les économistes concevaient, annonçaient, promettaient ; voilà la société que d'un instinct violent on

voulait, que les ignorants portaient dans leur cœur comme les docteurs la portaient dans leur tête, et qui ne pouvait manquer, à l'heure fatale, de s'en élancer tout armée.

Que cette inégalité extrême, diffuse jusqu'à y être universelle, ait fait le fond de la société ancienne, et que ce soit surtout contre elle que la Révolution ait été faite, il eût été facile, il y a cent ans ou seulement soixante ans, d'en recueillir, outre les preuves écrites, le vivant témoignage. Nos pères le tenaient de leurs pères ou de leurs grands-pères, la plupart personnellement, et quelques-uns terriblement mêlés à cette histoire : c'est pour l'égalité qu'ils s'étaient battus, pour qu'il n'y eût plus ni castes, ni classes, ni cadres, tant on en avait souffert, — et comme s'il pouvait y avoir une chair sans os, un corps sans squelette ! Mais on n'en voulait plus, et pour qu'il n'y en eût plus, on faisait la guerre aux rois, on l'aurait faite aux dieux ! Ici intervenaient peut-être, il est permis de le craindre, des sentiments moins louables que le simple sentiment de l'inégalité tournant à l'injustice, et, derrière la dignité offensée, la vanité, l'envie, la rancune. Qu'on cherche pourquoi, parmi les acteurs sanguinaires de la Révolution, il y eut tant de robins de robe courte : la réponse à cette question, ce n'est pas *l'Ami du peuple*, ce n'est pas *le Père Duchesne* qui nous la donneront. C'est plutôt le *Catalogus gloriæ mundi* du président Chassanée ; c'est le *Traité des offices* de Charles Loyseau ; c'est le *Traité du droit public* de Jean Domat ; et c'est, en approchant du dénouement, le *Traité des injures* de l'avocat Dareau.

II

On se rappelle comment Charles Loyseau, jurisconsulte exact et méticuleux, à la fin du XVI<sup>e</sup> ou au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, a disposé la procession sociale. En tête s'avance le clergé, qui est le premier des trois ordres ; puis la noblesse, sur deux rangs : par devant, « les seigneurs », et, par derrière, « les simples gentilshommes » ; ensuite, le Tiers État, « lequel n'est pas vray ordre » ou « la bourgeoisie », laquelle s'entend, au sens strict, « des habitans des villes privilégiées » (1). Et c'est tout un long défilé, savamment conduit, où le pas est délibérément donné aux « quatre facultez de gens de lettres ». Après eux, les avocats « plaidans et consultans » ; et, après, les financiers, les praticiens de longue et courte robe, les marchands, tous, ces derniers compris, qualifiés « d'honorables hommes ». Ici, un grand intervalle, un fossé : d'un côté, jusqu'ici, les « honorables hommes » ; de l'autre, là-bas, la masse confuse des « viles personnes » qui viennent du fond des campagnes ou s'accumulent dans le bas-fond des villes : laboureurs, artisans et gens de métier, gens de bras ou mercenaires ; et en queue, en serre-file, se traînant et suivant à peine, dans les marges de la société et presque en dehors, le pitoyable troupeau ou l'effroyable armée des « mendiants ».

Tout cela est sûr, incontesté, incontestable, immué,

---

(1) Montaigne (*Essais*, liv. I, ch. xxii), s'étonne « qu'il se face en une police un quatriesme estat de gens manians les procez, pour le joindre aux anciens, de l'Eglise, de la noblesse, et du peuple ».

immuable et comme préétabli, préordonné. Loyseau n'a d'inquiétude que sur deux points : Les laboureurs sont-ils vraiment de viles personnes? Ne fait-il pas une faveur aux praticiens de robe courte en les accolant à ceux de robe longue? Sont-ils bien à leur place, et ne vaudrait-il pas mieux intercaler, pour marquer la distance, les marchands et les laboureurs, qui passeraient ainsi des « viles personnes » aux « hommes honorables »? Digne scrupule où nous le laisserons, pour rejoindre plus loin la procession sociale, qu'un autre jurisconsulte, non moins fameux et plus fameux encore, l'auteur des *Loix civiles*, Jean Domat, est en train de ranger à son tour.

Un siècle s'est écoulé, le grand siècle, qui vit Henri IV et Sully, qui a vu Richelieu, Mazarin et Colbert, qui voit Louis XIV. Nous sommes en 1694 ou en 1699. Domat ne se contente plus de trois ordres, des trois ordres historiques, clergé, noblesse, Tiers État, « les aînés » et « le cadet » de la France ; il en compte bel et bien neuf : un ecclésiastique et huit laïques, qu'il appelle, en propres termes, « les ordres des professions ». Et il ne se contente pas encore d'en compter neuf : dans l'ordre même, il discerne « des classes » ; dans la classe même, « des conditions et professions », que relie, dans la classe ou dans l'ordre, « un caractère commun ».

Les six premiers ordres sont : le clergé, la profession des armes, le conseil secret du prince, l'administration de la justice, celle des finances, les sciences et les arts libéraux. Le septième est le commerce, extérieur et intérieur, gros et détail. Les arts mécaniques, les métiers manuels forment le huitième ordre, qui est l'avant-dernier. Il y

faut distinguer « une infinité de différens arts pour divers usages : pharmacie, chirurgie, imprimerie, architecture et charpente... Et la multitude infinie des autres différens besoins rend nécessaire à proportion l'usage des arts de diverses sortes, tailleurs d'habits, chapeliers, cordonniers, menuisiers, serruriers, boulangers et autres; ce qui les distingue, et fait que, selon leurs usages, ils sont plus ou moins nécessaires, plus ou moins utiles, plus ou moins honnêtes. » Car la base, le *criterium* de tout ce classement des professions par Jean Domat, c'est l'ordre même des besoins de la société. Et c'est ce qui l'embarasse bien, quand il est obligé de donner le neuvième rang dans l'État, — huitième des ordres laïques, — et le dernier en somme, — à l'ordre de l'agriculture, « quoyque le premier en nécessité pour la vie de l'homme ». C'est néanmoins le dernier rang qu'il doit lui assigner, puisque, pour Domat, il n'est plus question des « mendiants », dont il ne saurait faire un ordre « selon l'ordre des besoins de la société » et que la société, la chose est claire, n'a aucun besoin des mendiants, mais ne les porte que comme une plaie.

Un siècle encore : Montesquieu et Voltaire, l'Encyclopédie, Jean-Jacques, les philosophes et les économistes. La hiérarchie sociale est demeurée si solide, malgré tous les coups et toutes les secousses, qu'il y a, par rapport aux conditions et aux professions, une échelle non seulement des dignités, mais des injures. C'est le sentiment de cette forte hiérarchie qui inspire à M. F. Dareau, avocat au Parlement et au présidial de la Marche à Guéret, le traité où il discute doctement et subtilement d'une si

belle matière. Et, naturellement, il met à part, au-dessus de tout, les offenses à la divinité et au souverain, — presque sur la même ligne. Puis viennent les injures entre particuliers, avec une distinction fondamentale : d'un côté, les ecclésiastiques, et, de l'autre, les gens du monde. Comme gens du monde, il range dans une seule section, la deuxième, mais chaque groupe sous un paragraphe spécial, les gentilshommes, les gens de guerre et les gens de robe. Les magistrats et officiers de justice forment, à l'exclusion de tous autres, la troisième section. Dans la quatrième s'entassent — mais il y a entre celle-ci et la précédente un espace — les avocats, procureurs, greffiers, commissaires, huissiers. Les commis et employés des fermes sont relégués dans la cinquième section, qui clôt la liste des offices ou fonctions. En suite de quoi, ce sont les arts, arts libéraux et arts mécaniques. Les gens de lettres, en premier lieu, qui gardent leur rang privilégié (on ne comprendrait d'ailleurs pas qu'ils le perdissent après une période où leur influence s'est affirmée plus grande qu'elle n'avait jamais été, grande au point de devenir prédominante); puis quelque chose de nouveau et de mal défini ou même de tout à fait indéfini : « les citoyens distingués », mais dont on peut croire que c'est la compagnie des « honnêtes gens » grossie de tout ce qui a, outre la culture et la civilité, quelque mérite personnel, en quelque art que ce soit, fût-ce mécanique; et puis, menu fretin, qui ne tire guère à conséquence, « ceux qu'on appelle simples bourgeois »; enfin, « gens du peuple », entre lesquels et envers lesquels c'est à peine s'il existe des injures, prévues et punies par la juris-

prudence du Petit Criminel. Or, on est prié de se souvenir que nous voici arrivés en 1777, à douze ans de la Révolution.

### III

Qu'on n'aille pas dire que ce n'est là qu'une sorte de décret de messidor avant le décret de messidor, et que rien n'autorise à guinder en affaire d'État une simple affaire de protocole. Sans doute Jean Domat ne néglige pas du tout les questions de préséance ; il les pose formellement, et il les expose si longuement qu'on l'en croirait fort entêté. Mais, pour lui, la hiérarchie des professions est tout de même autre chose que le droit de marcher un peu devant ou un peu derrière dans la procession sociale, et la différence des honneurs rendus correspond bien à une différence d'honneur incorporé : « Il faut commencer, déclare-t-il, par comparer l'ordre ou la classe de chacun à l'ordre ou la classe de l'autre, et considérer, en chaque ordre et en chaque classe, ce qui peut s'y trouver d'honneur, de dignité, d'autorité, de nécessité ou d'utilité, et surtout ce qui peut faire quelque distinction d'honneur. Car il y a, dans les professions mêmes du commerce et celles des arts, une espèce d'honneur qui en met les unes au-dessus des autres. »

Là-dessus, Domat n'est pas d'un autre avis que les Six-Corps, — drapiers, épiciers, bouchers, orfèvres, merciers, pelletiers, — lorsqu'ils repoussent, comme on l'a vu, la prétention des marchands de vin de leur être adjoints en septième. Il est et il subsiste « une distinction que l'autorité souveraine a jugé à propos de faire parmi les

membres qui composent le commerce ». Que les marchands de vin, « sortant de leurs antres », et « exhaussés sur une futaille qui leur sert de piédestal », veuillent toucher à cette distinction, c'est « un écart », c'est « l'oubli d'eux-mêmes », c'est « la démangeaison d'une ambition démesurée », c'est « une chimère », c'est « une erreur dont il est nécessaire de les guérir ». On ne doit pas, — et qui ne le doit pas? « l'autorité souveraine », apparemment, — les laisser publier qu'ils ont conservé une égalité entre les membres de leur communauté et les membres des Six-Corps. Entre les membres de cette communauté et les membres des Six-Corps, entre les membres de cette profession et ceux des six autres professions, et ceux d'autres professions encore, on « distingue » bel et bien, suivant le mot de Domat, non seulement des rangs, mais « des classes », sinon « des ordres ».

Qu'on ne dise pas non plus qu'il ne s'agit, soit pour Loyseau, soit pour Domat, que de classer les diverses professions par degrés de valeur sociale, en les considérant, s'il est permis de s'exprimer ainsi, du point de vue moral, à la manière de ce que devait entreprendre de nos jours un Frédéric Le Play, quand il les recommandait à l'estime publique « d'après la force de résistance que chacune oppose, par sa vertu propre, à la corruption des individus (1) ». Certes Jean Domat n'ignore point qu'il

---

(1) *La Réforme sociale en France, déduite de l'observation comparée des peuples européens*, 3<sup>e</sup> édition, 1867, t. II, paragr. 34 à 40. — Le Play énumère successivement l'agriculture, l'art des forêts, l'art des mines, l'industrie manufacturière, le commerce, l'épargne et le crédit, les carrières coloniales, les professions libérales, d'abord celles qui « établissent la transition des arts usuels aux arts libéraux », ingénieurs et architectes, et

est « des qualités qui sont intérieures dans l'esprit et dans le cœur, et qui (puisque tout est distinction) distinguent les personnes selon qu'elles ont plus ou moins d'intelligence et plus ou moins de courage et de vertu ou de probité », s'il en est aussi d'extérieures « et qui ne résident ni dans l'esprit ni dans le cœur, comme l'âge, la naissance, le nombre d'enfans et autres semblables ». Domat a de trop près approché Pascal pour ne pas savoir ou pour pouvoir oublier qu'il y a dans le monde, à côté des « grandeurs d'établissement », des « grandeurs naturelles ». Il est le premier à les reconnaître, et à leur rendre les « respects naturels » qui leur sont dus, qui ne sont dus qu'à elles, et qui, tout justement « consistent dans l'estime ». — « Il n'est pas nécessaire, écrivait son illustre ami, il n'est pas nécessaire, parce que vous êtes duc, que je vous estime; mais il est nécessaire que je vous salue (1). » Les qualités intérieures servent, dans chaque ordre ou dans chaque classe, à distinguer entre les personnes, mais ce sont les qualités extérieures qui, dans la nation, servent à distinguer entre les ordres et les classes; les « grandeurs naturelles » sont d'ordre moral, mais les « grandeurs d'établissement » sont d'ordre social; et, par con-

---

puis les hommes de guerre, les personnes vouées aux diverses catégories de l'enseignement, les savants voués à la culture des sciences exactes ou à l'observation du monde physique, les hommes de lettres et les artistes, les avocats et les médecins, les magistrats, les prêtres, les hommes d'État et les fonctionnaires civils; enfin, « car ils offrent au plus haut degré ces termes extrêmes d'élévation et d'abaissement qui sont le caractère commun des professions libérales ». On voit que ce classement diffère beaucoup de celui de Loyseau et de celui de Domat.

1. PASCAL, *Deuxième discours sur la condition des grands*.

séquent, les « respects naturels » sont du domaine de la conscience et affaire privée, mais les « respects d'établissement » touchent aux institutions publiques et sont positivement affaire d'État.

Qu'on ne dise pas enfin qu'un tel classement est un jeu dont s'amuse une intelligence curieuse, une abstraction où s'exerce une intelligence puissante. Longtemps avant Jean Domat, en effet, vers le même temps que Loyseau, en 1620, François Bacon donnait l'essai qui porte pour titre : *Paraseve ad historiam naturalem et experimentalem*, et le complétait aussitôt, en poussant l'analyse beaucoup plus à fond, dans le *Catalogus historiarum particularium* par où se termine l'*Instauratio magna*. Il n'y emploie pas moins de quarante-huit chapitres, ou plutôt têtes de chapitres, à énumérer tous les arts, depuis la cuisine jusqu'aux machines, sans parler des « arts auxiliaires » et « des expériences vulgaires qui ne se sont pas fondus en un art ». Prenons garde toutefois que l'objet poursuivi par Bacon est purement philosophique, nullement social, et qu'il nous en prévient expressément : tout en traçant l'esquisse ou en dessinant le cadre d'une « triple histoire expérimentale des arts mécaniques, de la partie pratique des sciences libérales, et de leurs procédés, suivant qu'ils « découvrent, altèrent, préparent les corps naturels ou les matériaux des choses » ou qu'ils « consistent principalement dans un mouvement subtil des mains ou des instruments », — classement type dont s'inspireront plus ou moins toutes les classifications postérieures, — malgré le soin qu'il prend de s'attacher à la réalité, il n'a que peu de souci de ces arts mécaniques eux-mêmes, mais

uniquement « de ceux qui se rapportent et sont susceptibles de servir à l'institution de la philosophie ». Ni Loyseau ni Domat ne l'ont entendu de la sorte; et, au fait, de ces curiosités-là, et de ces hardiesses, un philosophe en peut avoir, un bon juriste n'en a guère; un philosophe peut s'ingénier à construire la cité future, un juriste, pour l'ordinaire, s'applique prudemment à constater la société présente. Si, de tous les juristes, Jean Domat eût été le plus capable de manquer à la règle, ayant plus que tout autre « de l'avenir dans l'esprit », on me l'affirme, je ne sais, et ce n'est pas l'occasion d'en discuter. Le certain demeure que Loyseau et lui ont décrit la société où ils ont vécu, qui est la société française du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, organisée, hiérarchisée, comme ils l'ont relevé, par ordres et par classes de professions.

Aussi bien, si le plan de l'Encyclopédie est dans Bacon, la pensée de l'Encyclopédie, je veux dire le dessein, l'intention des encyclopédistes, n'y est pas. Ce qui est vrai, et ce qui est visible chez les publicistes depuis Thomas Morus et Jean Bodin, chez les économistes depuis Montchrétien, chez les hommes d'État depuis Sully, chez les romanciers, les conteurs, les nouvellistes et au théâtre depuis longtemps, c'est, d'une part, que l'instinct d'égalité, surtout sous sa forme négative, l'impatience de l'inégalité, persiste et se développe; c'est, d'autre part, que s'affirme et s'accuse une tendance de plus en plus marquée à la réhabilitation des arts manuels. L'un et l'autre de ces sentiments coule et circule d'abord en petits filets, cachés, souvent perdus et comme souterrains à travers le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, et puis en vastes nappes qui

s'étendent au soleil à travers le XVIII<sup>e</sup>, en attendant que Jean-Jacques Rousseau les unisse, les capte et les lance en flot hurlant et destructeur contre les cloisons de cette société à ordres, à classes et à compartiments. On entendra tonner alors des apostrophes sauvages et magnifiques : « Jeune homme, imprime à tes travaux la main de l'homme. Apprends à manier d'un bras vigoureux la hache et la scie, à équarrir une poutre, à monter sur un comble, à poser le faite, ... puis crie à ta sœur de venir t'aider à ton ouvrage, comme elle te disait de travailler à son point croisé ! » Qu'après cela, le père d'*Émile* se distraie, lui aussi, à une comparaison des métiers, qu'il rejette ceux de brodeur, de doreur, de vernisseur et de perruquier, la couture et les travaux à l'aiguille, bons seulement, à son gré, « pour les femmes et pour les boiteux ; » qu'il condamne même ces « stupides professions dont les ouvriers sans industrie et presque automates, n'exercent jamais leurs mains qu'au même travail : les tisserands, les faiseurs de bas, les scieurs de pierre », il n'importe. Il aime mieux son pupille cordonnier que poète ; il préfère l'artisan au lord, au marquis, au prince, « peut-être un jour moins que rien » ; il veut que le gentilhomme élève son fils, par le travail, et par le travail manuel, « à l'état d'homme » ; il veut lui donner, par là, « un rang qu'il ne puisse perdre, un rang qui l'honore dans tous les temps (1) ».

Bientôt, un de ces artisans, un typographe, Restif de la Bretonne, appuiera : « Il pourrait se trouver quelqu'un

---

(1) *Émile*, livre III.

peut-être qui me reprocherait la prétendue bassesse de mes personnages. Le corps de la nation n'est pas vil ; voilà ma réponse : les marchands, les artisans, les artistes ne sont pas vils ; ils sont *considérables*, estimables, importants, utiles, nécessaires, indispensables. Il est bon d'en occuper les citoyens qui lisent, de les habituer à considérer cette partie des membres de l'État comme des êtres absolument semblables à eux. » Et en note : « Il est incontestable qu'il y a des gens, à Paris, dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, qui traitent certaines conditions de viles. Qui sera vil ? Le laboureur, le maçon, le couvreur, le charpentier, le tailleur, le cordonnier ? Non ; ces gens-là ne sauraient être vils ; car rien de nécessaire n'est vil. Qui donc sera vil ? Je le sais bien : celui qui les trouve vils. » — Cependant, c'est un sujet si merveilleusement vain, divers et ondoyant que l'homme, si composé, compliqué et contradictoire, que le même Restif de la Bretonne fait dire encore à son « savetier du coin », à son père Lavale : « Mon état est honnête, puisqu'il est utile à l'État, mais il n'est pas honorable. »

Ne voyons dans cette inconséquence qu'un témoignage de ce que fut l'ancienne société, fidèlement dépeinte par les Loyseau et les Domat, de la force qu'y eut le préjugé, et de la peine qu'elle eut à mourir. Mais cela encore n'importe guère, au point où maintenant nous en sommes venus. La Révolution n'est plus seulement toute proche, elle est faite : lentement la société moderne se dégage : l'ouvrier monte à l'horizon de ce siècle qu'il va emplir de son nom, de son bruit et de ses gestes ; dans un monde nouveau, un nouveau prince nous est né.

# L'HABIT VERT

PAR

M. HENRI LAVEDAN

DÉLÉGUÉ DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

---

## ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT SUR LE COSTUME DES MEMBRES DE L'INSTITUT

23 floréal an IX.

Les Consuls de la République, sur le rapport du  
Ministre de l'Intérieur et la proposition de l'Institut  
national,

Le Conseil d'État entendu,

Arrêtent :

### ARTICLE PREMIER.

Il y aura pour les membres de l'Institut national un  
grand et un petit costume.

### ART. 2.

Ces costumes seront réglés ainsi qu'il suit :

*Grand costume.*

Habit, gilet ou veste, culotte ou pantalon noirs, brodés en plein d'une branche d'olivier, en soie, vert foncé ; chapeau à la française.

*Petit costume.*

Mêmes forme et couleur, mais n'ayant de broderie qu'au collet et aux parements de la manche, avec une baguette sur le bord de l'habit.

ART. 3

Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Bulletin des Lois*.

*Le Premier Consul,*

BONAPARTE.

C'est donc à dater de ce jour, du 13 mai 1801, que les membres de l'Institut, en attendant qu'ils eussent l'avantage d'être nourris, comme devait plus tard le faire remarquer Eugène Labiche, furent d'abord habillés, mieux qu'habillés : costumés, gratifiés d'un vêtement d'apparat dont la couleur réfléchie et les sévères grâces végétales avaient semblé convenir par excellence à la dignité de leur caractère.

Ce costume, Messieurs, tel que vous le voyez maintenant, ne diffère pas beaucoup de celui de la création que dessina, j'allais dire : coupa le crayon cérémonieux de David.

Sans doute, en chemin, il a perdu de sa ligne, de sa noble roideur, de son ancien aspect de cour et d'état-major. Il a réduit les plis nombreux de ses manches serrées, raccourci ses basques d'officier, il n'est presque plus un uniforme ; et son épée, rebelle au sang, inconsolée de la culotte, étonne chaque jour davantage le pacifique pantalon le long duquel on la condamne à vivre ! Mais en 1801 tous les habits français, si bourgeois fussent-ils, ne craignaient pas d'avoir l'air un peu militaire ; même ils s'y appliquaient. Tout le monde revenait d'Égypte. Notre habit du début, sauf exceptions, campait et sanglait un personnage moins affaissé qu'aujourd'hui, plus maigre, plus nerveux, plus mince, au rein plus droit, au dos moins rond, à la poitrine peu décorée mais très ouverte, aux épaules plus vastes. Le fameux fauteuil était là, mais on n'y était pas toujours assis, on vivait plus debout ; et les têtes aux visages rasés de nos prédécesseurs, sorties il n'y avait qu'un instant du cadre de l'ancien régime, émergeaient alors avec une aisance naturelle, ainsi que de l'ancienne cravate, du grand col haut et carré que notre confrère des Pyramides avait mis à la mode et sur le rebord duquel Isabey devait si élégamment dans ses larges miniatures faire reposer plus tard les mentons acérés de ses princes d'Empire et ceux plus rebondis de ses diplomates à tabatières.

Nous allons, Messieurs, si vous le permettez, examiner un instant cet habit, d'un œil froid, avec la plus stricte impartialité, sans prétendre le mettre aux nues ni lui entamer son procès, surtout sans nous hâter d'en rire, bien qu'il ait parfois fait pleurer ! Il n'a jamais joui d'une

complète réputation décorative. On s'accorde généralement à le trouver rigoureux, maussade et sans allégresse. Je crois que cette mauvaise opinion lui vient de la couleur de son plumage qui n'a pas été comprise. Cette couleur, je n'ai pas à vous l'apprendre, c'est le vert, puisqu'il faut l'appeler par son nom... Mais un vert particulier qui ne se rencontre qu'ici sur nos épaules et à nos flancs, le vert de la Maison, ce vert choisi, prémédité, semble-t-il, un vert savant, pédagogique, acide et rigide, un vert de cabinet de travail et d'étude d'avoué, un vert de portefeuille et d'abat-jour, de drap de bureau et de reliure de dictionnaire. Eh bien, ce vert, même si la raison ne le comprend pas, avait cependant ses raisons; il était indiqué, symbolique, fatal. Nous ne pouvions pas y échapper. Quelle autre couleur en effet eût conçu l'audace de lui disputer la palme? Le rouge était d'une humeur violente et guerrière incompatible avec nos honnêtes travaux. Le bleu? par galanterie anticipée, on le réservait aux dames, porteuses de bas de cette même nuance, pour le jour où elles deviendrait elles aussi membres de l'Institut. Le blanc, si salissant, sentait d'ailleurs trop son roi. Le violet était trop d'église, l'orangé d'un vaniteux fracas et le jaune eût fait sourire. Alors? Il ne restait donc que le vert, de vraiment qualifié pour un habit qui déchaîne à la fois tant de convoitises, de dédains, de sarcasmes, d'ambitions et de rêves, le vert qui est justement la couleur de l'absinthe, de la bile et de l'espérance... Et fallait-il, étant donné l'inévitable vert, que ce fût un vert « artiste » et poétique, le vert frivole et vain de l'émeraude ou de la feuille d'eau? ou le vert

montagnard et gai du Tyrolien ? ou le vert exotique ? Ce vert glorieux de l'étendard du Prophète, ou celui, plein de volupté, des voiles de Scheherazade ? Non, tous ces verts-là n'étaient pas pour nous. Le seul qui s'imposait, se justifiait, le seul définitif était bien celui qui sut nous échoir, le vert *sérieux*, le vert académique.

Et tel qu'il est cependant, avec tous ses défauts, qui de vous, Messieurs, ne sait combien cet habit, désuet et moqué, a gardé d'attrance aux yeux des hommes et même des femmes ? De quoi ne rend-il pas capable — et coupable — dès qu'il est en jeu ? On dépense souvent pour l'obtenir un talent très supérieur à celui de le mériter. Il fascine. Il apparaît, à ceux qui dessèchent de le porter, comme une tenue radieuse, magnifique et jamais il n'est plus admiré que par les médisants qui le trouvent trop vert.

Ah ! l'instructive et poignante petite histoire que la sienne, quand on y songe, depuis le moment où il naît, où il vient au monde pour être « un des quarante » jusqu'à celui où de vieillesse à maladie et à trépas, d'hôtel Drouot à boutique de fripier, d'atelier de peintre à cabaret de Chat-Noir, il finit par devenir ce pendu, ce décroché, cette pauvre chose flottante, flasque et vide qui n'est plus rien que la loque souillée et la doublure de la gloire !

Mais le voici d'abord tout frais, posé, presque assis sur un fauteuil... déjà ! dans le salon du tailleur, civil ou militaire, qui a été honoré, il y a plusieurs semaines, du soin de le penser, de le réaliser, de le consommer...

A moins que l'élu ne soit un pur génie ayant un bail

avec les cimes et détaché des contingences, ou bien un philosophe, ennemi des ornements, ou encore un mathématicien, un assyriologue, tous gens privés, en général, d'esprit de coquetterie et pour lesquels l'entrée en possession de l'habit n'est qu'une formalité rapide et sans secousse..., cet instant du dernier essayage est d'une importance capitale aux yeux de la plupart des membres nouvellement nommés. Il s'agit avant tout de juger si l'on a eu tort ou raison dans son choix entre les deux nuances de vert proposées... nuances qui constituent pour ainsi dire deux écoles et ont chacune leurs partisans. Il y a en effet le vert cru, résolu, franc, presque brutal, le vert Alceste, et un autre adouci, conciliant, tirant sur le jaune pâle comme si l'on y avait mêlé un peu de blonde avoine, et que nous appellerons le Philinte. Or il est remarquable que toujours on se prononce pour la nuance conforme à sa nature : les énergiques, les tristes, les Saturniens pour la première ; les doux, les tendres et les gais pour la seconde.

Cependant l'habit de Paradis vous ouvre tout grands les bras ! On s'y jette donc..., on entre avec religion les siens dans la soie craquante des manches, on se redresse pour porter plus beau, et tandis qu'à genoux devant vous comme s'il était un délégué de la vénération publique, le tailleur, du tranchant de la main, régleme en bas du pantalon le pli du cou-de-pied, on ne peut se lasser, grâce au multiple jeu des glaces murales, de contempler avec tendresse les innombrables académiciens de face, de profil et de dos qui vous ressemblent comme des frères. Chacune à son tour, les successives et savoureuses

joies sont goûtées, épuisées : celle des bottes vernies qui font regretter de ne pouvoir aller jusqu'aux éperons, celle du chapeau à plumes avec lequel on se salue dans la psyché, que l'on apprend à mettre et à retirer, sans l'accrocher ni le faire choir, et enfin, la plus considérable, celle de l'épée, qu'il convient de ceindre avec le costume et hors de laquelle ce dernier ne serait plus qu'une livrée dépouillée de prestige.

Il arrive encore, j'ai honte de le dire, que cette épée, prise au hasard parmi des articles de fabrication grossière et courante, soit acquise à l'avance pour la misérable somme d'une cinquantaine de francs par le tailleur qui la livre avec le reste... Aussi nous détournerons-nous vite, Messieurs, de cet indigne ustensile n'ayant heureusement rien à voir avec l'objet d'art et de prix qui bat de nos jours la jambe gauche de presque tous mes confrères. Par une touchante et généreuse coutume en effet, qui tend à s'établir, notre épée obligatoire est devenue gratuite, qu'elle soit offerte par les nombreux amis et admirateurs, par un groupe de lectrices fidèles, par une société, un comité de rédaction, la ville natale, la famille ou simplement par une épouse chérie. Au lieu d'une camelote, elle est alors le fruit des veilles et de l'imagination de nos plus grands orfèvres qui se préoccupent, à défaut d'une arme meurtrière, d'en faire une arme symbolique et parlante dont les moindres parties offrent une signification et rappellent un des titres de leur éminent possesseur. Rien de ce qu'a, pendant plus d'un quart de siècle, écrit le maître n'est oublié. Tout hommage est traduit en devinette et la portée morale ou

philosophique se révèle en ingénieuse allégorie dans l'or et l'argent de la poignée. La garde est un rébus flatteur, la sous-garde une charade, la branche un acrostiche, le quillon un trait d'esprit. La « fusée » exprime le départ, les débuts brillants, l'ascension rapide, et le pommeau, ferme comme une tête à cervelle, présente le chef-d'œuvre de la maturité — généralement personnifié par une femme en casque. Est-ce tout? Non. La chape, l'anneau de portée-épée et son bouton, la bouterolle sont encore là pour servir au rappel d'une fantaisie, d'un péché de jeunesse, et si l'historien, le dramaturge ou le critique ont été tellement fertiles que la place manque à l'inventaire de leur production, alors on y va de « l'acier » dans la rigole duquel se grave la liste des longs succès, de telle sorte que l'heureux auteur, à la façon de Bias, peut, sous un mince volume, porter avec lui tous les siens et promener à son côté les *centièmes* de son théâtre complet affiché sur une lame légère qui n'use rien, même pas le fourreau!

L'habit est donc prêt. Il manque sans doute de brisures, de laisser aller et son drap neuf n'a pas su conquérir encore les plis de l'immortalité... Mais à part cela il plaque bien, il est réussi. Et le jour de la réception se lève enfin, le grand jour qui sera celui de son baptême. Dès le matin il a été disposé sur le lit, près du gilet de marié, de la cravate blanche, et une heure trop tôt, son maître impatient et nerveux l'a revêtu. La famille assemblée l'a touché, caressé, les enfants ont promené leurs doigts sur la soie des broderies. Toutes les glaces de l'appartement sont fatiguées de le réfléchir. Et brusquement, animé d'une vie nouvelle, entraîné par une force

irrésistible, l'habit a descendu l'escalier, est monté en voiture, ne dédaignant pas, dans le trajet, de se montrer à la portière... Il a traversé Paris, est arrivé pour la première fois dans ce vieux palais de l'Institut, a enfilé des galeries, des cours, subi les regards des curieux, essuyé les coups de feu muets des photographes, tressailli au bruit aigu des baïonnettes et au roulement du tambour et connu ici, dans cette auguste enceinte, en face des paisibles chausses de Sully et de la robe tumultueuse de Bossuet les plus violentes impressions de sa carrière. Pendant l'heure exquise et terrible du discours où il est resté debout, accroché aux moites épaules de l'homme distingué qui lui servait de mannequin, il a senti par moments sur les rameaux de son collet, ainsi qu'une tiède rosée, des gouttes de sueur tomber du front pâle de l'élu ; il a éprouvé par contre-coup, à travers le matelas de son plastron, le vertige, la crainte, la joie, la défaillance, l'ivresse des applaudissements, toutes les émotions qui, venues de ce cœur humain qu'il abritait et auquel il n'entendait rien, soulevaient comme avec un poing son étoffe et semblaient même, par minutes, faire respirer sa croix.

Et puis, après tous ces délires, l'habit est rentré, un peu triste, un peu las. Il avait déjà vécu. Il était célèbre. Les journaux ont parlé de lui le lendemain. Ils ont dit qu'il était « bien porté, avec une très grande aisance... » ce qui souvent n'était qu'un aimable et pieux mensonge. Le voilà désormais lancé. Il habite maintenant, sur une armoire, une grande caisse camphrée, où il mène une existence de papier de soie. Les premiers temps on ne

regarde pas à lui faire prendre l'air. Il sort, il va présenter ses hommages à M. le Président de la République, il sert de parrain à la réception d'un confrère, de témoin à un mariage, il fleurit dans maintes solennités, galas d'Opéra, congrès, poses de statues, distributions de prix. C'est sa belle époque. Il est un peu vain, il aime aller en taille dans la rue, se carrer dans les fauteuils de velours, inaugurer, présider, se dresser sur une estrade derrière les feuillets qui tremblent au bout d'une main gantée, ou bien recevoir par mégarde, à l'heure des toasts, un flot de mousse de champagne en pleine poitrine. Et sous le soleil brûlant de la canicule, comme à la bise aigre de l'hiver, il suit aussi lentement des convois, entend des marches de Chopin, assiste à des messes drapées, salue à l'Élévation, s'incline devant des tombes. Cela dure ainsi une période indéterminée, fabuleuse, qui paraît n'avoir jamais eu de commencement et ne devoir jamais finir... le temps d'aller de la lettre B à la lettre F. Et peu à peu, sans que l'on puisse dire pourquoi ni comment, au cours de ces longues et rapides séances que sont les années, il perd sa sveltesse et son élégance... On a beau répéter sur tous les tons que son maître ne change pas, lui change... il se déforme, son dos se voûte, ses épaules remontent, il se bride aux entournures, ses manches raccourcissent, il éprouve de plus en plus une peine infinie à se boutonner, ses verts se fanent, son drap miroite, il passe de mode... il encombre... On ne le met presque plus, comme si l'on en rougissait. Il expérimente l'ennui, l'oubli et le dédain. C'est alors un vieil habit, rarement brossé, sur lequel, en regardant de près,

on pourrait apercevoir, entre deux lauriers jaunis, le fil argenté d'un cheveu blanc.

Et puis un jour, après je ne sais combien d'heures de nuit et de repos, après qu'il lui a semblé entendre chuchoter dans les corridors et marcher sur la pointe du pied, on le descend du haut de la grande armoire, on le sort des serviettes de famille qui l'enveloppaient. « Quel bonheur ! pense-t-il, je vais, comme autrefois, vivre, retrouver mon maître, revoir la lumière des quais ! » Mais ce n'est plus sur le lit qu'on l'étend, ainsi qu'aux matinées de triomphe et de jeunesse. On le couche sur un cercueil. Il sait ce que c'est... il en a vu et escorté plus d'un... Alors il comprend... Et quand le funèbre char, pour la dernière réception, s'ébranle avec respect en effeuillant des roses... l'habit parle tout bas à celui qui n'est plus : « Toi que j'étreins de mes bras vides, corps familier que j'aimais, pour qui j'avais été fait tout exprès, dont je garde la forme... réponds-moi, pourquoi t'en vas-tu ? avant même de m'avoir usé ? Mais dis-moi surtout, immortel, comment il se peut que tu meures ! »

Et le corps lui répond : « Tais-toi. Je suis dans ton cas. J'habillais un grand personnage, un être invisible et divin, une gloire. On l'appelle l'âme. Or depuis qu'elle m'a quitté, je sens bien que je n'étais rien. C'était elle l'immortelle. Mais toi et moi, nous n'existions pas ! Nous sommes pareils, mon habit. Nous n'avons été tous les deux, l'un sur l'autre, que des vêtements de saison, des hardes d'un jour. »

# FONDATION DEBROUSSE

---

RAPPORT

DE

M. RENÉ CAGNAT

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Lu dans la séance trimestrielle du 6 juillet 1910.

---

MESSIEURS,

En terminant, l'année dernière, son rapport sur l'emploi de la fondation Debrousse en 1909, mon éminent prédécesseur, M. Darboux, vous faisait espérer que nos ressources seraient, en 1910, augmentées de quelques billets de mille francs. Il vous rappelait qu'un de nos concitoyens, M. Gas, avait légué à l'Institut, il y a deux ans, une rente de 6000 francs destinée à s'ajouter à l'annuité de 30000 francs dont nous sommes redevables à la générosité de M. Debrousse. Mais la liquidation de la succession Gas ne va point aussi vite que nos désirs : au moment où votre Commission s'est réunie, l'affaire n'était pas encore terminée, du moins à notre connaissance. Il nous

a donc paru impossible de faire état de recettes dont l'encaissement restait encore incertain et nous avons dû nous en tenir au crédit antérieur de 30000 francs, auquel il convient, cependant, d'ajouter un petit reliquat de 500 francs en caisse au 1<sup>er</sup> janvier 1910 (exactement 428 francs). Nous avons donc pris comme base des proportions que j'ai été chargé de vous soumettre un total de 30500 francs.

Voici comment nous pensons qu'il pourrait, sauf votre approbation, être réparti entre les différentes classes de l'Institut pour le plus grand bien des études dont chacune d'elles a le patronage.

L'Académie française n'a formulé, cette année, aucune demande.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a soumis à votre Commission deux projets pour lesquels elle sollicite votre concours. Le premier émane plus spécialement de l'initiative de notre vénéré confrère, M. Léopold Delisle. Il s'agirait de publier une reproduction de certains manuscrits qui dérivent tous d'une même origine.

Le Livre d'Heures de la reine Anne de Bretagne est, vous le savez, un des manuscrits les plus célèbres de la Bibliothèque nationale. Les peintures dont il est orné sont aujourd'hui bien connues, grâce aux différentes éditions qui en ont été données. Or, au cours des deux dernières années, un heureux concours de circonstances inespérées a fait passer sous les yeux de M. Delisle soit l'original, soit la copie photographique de manuscrits qui offrent avec le fameux Livre d'Heures de singulières ressemblances. C'est d'abord un manuscrit appartenant au colonel Hol-

ford, qui a été exposé, à Londres, en 1908, par le Club des beaux-arts de Burlington. L'auteur du catalogue de cette exposition déclarait que l'œuvre avait été exécutée par Jean Bourdichon. M. Delisle, après un examen personnel du manuscrit, fut frappé de la ressemblance qu'il offre avec un autre manuscrit qui est entre les mains de notre confrère de l'Académie des Beaux-Arts, M. le baron de Rothschild, manuscrit qui présente lui-même des similitudes certaines avec celui des Heures d'Anne de Bretagne. Mais ce n'est pas tout. Le Musée britannique possède un troisième manuscrit dans lequel il faut reconnaître un frère du manuscrit du colonel Holford et du manuscrit du baron de Rothschild. Ainsi, outre l'exemplaire original des Heures de la reine de Bretagne, on connaît maintenant trois répliques de ces Heures, faites toutes les trois à peu près en même temps et dans le même atelier que l'exemplaire original. Ce sont ces répliques qu'il est question de publier, en partie du moins, non seulement parce qu'il sera intéressant de faire connaître de nouvelles reproductions de miniatures célèbres, mais parce que leurs ressemblances et plus encore leurs différences de détail permettront d'étudier la constitution des ateliers de peinture et d'enluminure qui ont eu le plus de vogue à Paris pendant la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. M. Léopold Delisle accompagnera ces images d'un texte qui est prêt pour l'impression. Votre Commission regarde comme une bonne fortune de pouvoir faciliter l'apparition d'un livre de notre illustre confrère et vous propose d'allouer à cette publication une somme de 6000 francs.

La seconde demande présentée par l'Académie des Inscriptions est d'une nature assez différente. Un missionnaire breton, le P. Calloch, après un séjour de douze années dans l'Oubanghi et plusieurs autres régions du Congo français, a rapporté de ces pays mal connus des travaux considérables sur les langues et les dialectes principaux en usage dans la colonie. Au jugement des personnes les plus compétentes, ces travaux du P. Calloch sont de premier ordre. Ce ne sont pas des généralités, comme il n'en manque pas, sur les langues africaines, mais des leçons, avant tout pratiques, qui visent à mettre à la portée du public un groupe, d'une extrême importance pour nous, de ces langues nigritiques, groupe sur lequel nous n'avions jusqu'ici que peu de renseignements. Les quelques travaux sommaires qui existent sont dispersés, peu accessibles, là-bas surtout, et écrits presque tous en anglais ou en allemand; car la France, qui, depuis des années, possède dans ces régions un superbe empire colonial, s'y est laissé, sous ce rapport, lamentablement distancer par ses rivaux. C'est pour épargner à nos compatriotes un labeur ingrat que le P. Calloch a condensé en ces monographies le résultat de ses longues et pénibles expériences.

Mais, pour être pratiques avant tout, ces travaux n'en ont pas moins bénéficié dans une large mesure de la rigueur et de la méthode qu'exige la linguistique moderne. Ils ne sont donc pas seulement précieux pour les services multiples qu'ils pourront rendre dans la colonie aux Français et aux indigènes dont le relèvement doit être un de nos premiers soucis, mais, par leur valeur scientifique,

ils font honneur au pays. Nous sommes assurés qu'ils pourraient trouver un éditeur si l'Institut voulait bien les encourager par une subvention de 3000 francs. Votre Commission vous propose de mettre cette somme à la disposition du P. Calloch.

L'Académie des Sciences, cette année comme les précédentes, fait appel à votre concours, non point tant en vue de publications qu'en vue de recherches. Vous savez combien il est intéressant pour toutes les classes de l'Institut de pouvoir venir en aide aux travailleurs sans être gênées par la volonté étroite de légataires et enfermées dans des formules exclusives. L'Académie des Sciences, bien que disposant de prix très nombreux, mais très spéciaux, a, plus que toute autre, besoin de semblables ressources; par là, il lui devient possible de saisir les occasions favorables, de faire aboutir des travaux commencés et laissés interrompus faute d'argent, ou même simplement, sans exiger des bénéficiaires des résultats précis immédiats, de préparer l'avenir par des observations préliminaires. Deux des demandes présentées à votre Commission sont inspirées par cette pensée.

La première émane de notre confrère, M. Villard. Au cours d'expériences entreprises par lui, avec la collaboration de M. Abraham, M. Villard a découvert un phénomène électrique nouveau dont il a entretenu l'Académie des Sciences au mois de mai de cette année. Voici ce qu'il dit lui-même :

« Étant données deux électrodes placées à une distance de quelques centimètres dans l'air ou mieux dans un gaz moins complexe, tel que l'azote ou l'hydrogène, il est

possible d'élever le voltage bien au-dessus de la valeur, en apparence infranchissable, qui correspond à l'éclatement de l'étincelle, et, chose inattendue, ce supplément de tension fait totalement disparaître non seulement l'étincelle, mais les aigrettes qui précèdent généralement l'apparition de celle-ci. Un courant très appréciable passe toutefois silencieusement dans le gaz sans produire d'autre effet lumineux qu'une lueur couvrant l'électrode positive. Ce nouveau régime, tout à fait différent de l'aigrette bruissante et discontinue que l'on observe ordinairement, se maintient avec une stabilité et une régularité remarquables, depuis le voltage explosif ordinaire jusqu'au double environ de ce même voltage; si l'on continue à élever la tension, la lueur anodique devient de plus en plus brillante et en même temps subit dans sa partie centrale une modification progressive qui aboutit finalement à la production d'une étincelle disruptive. On voit aussi qu'une fois établi ce régime de lueur silencieuse, on peut obtenir l'étincelle de deux manières : 1° en élevant la tension; 2° en abaissant au contraire celle-ci jusqu'à revenir au voltage beaucoup moins élevé qui suffit ordinairement pour faire éclater l'étincelle.

Ce phénomène nouveau n'est point seulement intéressant au point de vue purement théorique; il offre un intérêt pratique considérable. La télégraphie hertzienne emploie constamment des étincelles qu'elle s'efforce de produire aussi régulières et efficaces que possible. On améliorerait certainement beaucoup la transmission des radiogrammes si l'on parvenait à rendre parfaitement maniable le phénomène décrit plus haut : la régularité

des étincelles serait assurée par la suppression des causes perturbatrices et, la longueur du trait de feu se trouvant réduite de moitié pour un voltage donné, la résistance de l'étincelle deviendrait la moitié de ce qu'elle est actuellement. Il en résulterait une notable réduction de l'inévitable amortissement qui constitue la principale difficulté de la syntonisation. »

Mais les ressources dont dispose M. Villard ne lui ont pas permis jusqu'ici d'étudier les phénomènes en question au delà de 40 000 volts. La théorie et les applications exigent que l'on puisse atteindre au moins 80 000 volts; il est, en outre, vraisemblable qu'en augmentant la puissance beaucoup plus qu'on n'a pu le faire, on découvrira d'autres phénomènes encore plus importants. Or, on ne peut songer à l'installation beaucoup trop onéreuse et peut-être inutilement puissante d'une grande batterie d'accumulateurs ou d'un groupe de dynamos de 20 000 volts chacun; la machine électrostatique, grandement perfectionnée depuis quelques années en raison de ses applications médicales, constitue, au contraire, une solution tout à fait acceptable. Entrant dans les vues de notre confrère, votre Commission vous propose de mettre à sa disposition une somme de 3 000 francs, destinée à acquérir une puissante machine électrostatique.

Une autre demande nous a été présentée en faveur de M. Deslandres, directeur de l'Observatoire de Meudon, en vue d'études spéciales sur l'atmosphère du soleil. Cette atmosphère et ses couches successives ont été révélées et photographiées récemment dans la demi-sphère entière tournée vers la terre. La couche basse, immédia-

tement au-dessus de la surface, a été obtenue en 1894, et la couche moyenne en 1892. Puis, l'année dernière, on a pu déceler et reconnaître la couche supérieure, qui s'annonce comme la plus intéressante, car elle diffère notablement des autres couches atmosphériques et de la surface. Elle ne présente plus les taches, en général rondes, qui sont le caractère principal de la surface; par contre, elle offre des lignes noires, souvent très longues, qui forment un véritable réseau sur le disque entier, et ont une surface noire totale supérieure à celle des taches. Ces lignes noires, appelées *filaments*, ont été rapprochées des anticyclones terrestres; mais leur nature exacte est encore à déterminer.

Or, les appareils actuels, qui photographient journellement la couche nouvelle, donnent seulement la forme des plages plus ou moins brillantes qui la composent; d'autres appareils sont nécessaires pour étudier les mouvements intérieurs de la couche par la mesure des vitesses radiales dans le spectre. Ces appareils supplémentaires exigent de grands prismes très purs, donc coûteux, et toute une série de dispositions spéciales. La subvention sollicitée se monterait à la somme de 4000 francs, que la Commission n'a pas hésité à voter, pour permettre à M. Deslandres de poursuivre ses recherches importantes.

A ces deux demandes s'en ajoute une troisième. Vous vous souvenez que l'année passée, vous avez accordé à l'Académie des Sciences un crédit de 6000 francs pour commencer l'impression de ses procès-verbaux pour la période, si brillante, de son existence, qui s'étend de 1795 à 1835. Un certain nombre de feuilles sont déjà compo-

sées. Mais la somme allouée est loin d'être suffisante, puisque l'ensemble de la publication doit comprendre 700 feuilles d'impression. Afin d'indiquer l'intérêt que l'Institut continue à porter à cette entreprise, et en attendant mieux, votre Commission est d'avis de lui attribuer, cette année, un premier supplément de 2000 francs.

L'Académie des Beaux-Arts ne nous a pas présenté, cette fois, de proposition nouvelle ; les quelques milliers de francs qu'elle attend de vous sont destinés à continuer et à achever certaines œuvres déjà commencées grâce au legs Debrousse. C'est d'abord le recueil des *Restaurations antiques*, exécutées par les architectes pensionnaires de la Villa Médicis. De cet album, dont l'intérêt n'est plus à démontrer, 200 planches ont paru sur les 250 qui étaient prévues. Le travail continuera cette année : l'Académie des Beaux-Arts sollicite une nouvelle subvention de 1500 francs. Votre Commission en a adopté le principe.

Elle vous propose d'attribuer une somme égale à la publication des *Registres de l'Académie d'architecture*. On vous a longuement exposé l'an dernier l'importance de l'affaire. Je me permettrai seulement de vous rappeler que les archives de l'Académie d'architecture gardent le souvenir de toutes les constructions faites en France à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la Révolution, et forment un répertoire précieux pour l'histoire de l'architecture française à une date où elle fut sans rivale en Europe. La subvention totale, jugée nécessaire pour permettre à la Société de l'Histoire de l'Art français d'imprimer les onze volumes qui composent la collection, doit s'élever à

12 000 francs, répartis sur dix annuités. En 1909, vous avez accordé, pour commencer les études préparatoires et la copie du manuscrit original, un crédit de 1 000 francs; c'est un peu plus, mais bien peu, qui vous est demandé aujourd'hui.

Enfin et pour achever l'impression du *Catalogue des œuvres de musique ancienne de la Bibliothèque nationale*, l'Académie des Beaux-Arts a besoin de 2 500 francs. Nous les lui avons attribués, sous réserve de votre approbation.

Restent les demandes exprimées par l'Académie des Sciences morales et politiques. Elles étaient au nombre de trois; d'accord avec les délégués de cette Académie, votre Commission les a réduites à deux. Nous avons pensé qu'il convenait d'écarter, comme constituant un précédent très dangereux, l'idée d'une subvention sollicitée pour venir en aide au budget d'une société savante, très digne assurément des sympathies de l'Institut, mais qui, déjà ancienne, a toujours su trouver ailleurs les ressources dont elle a besoin. Il ne nous a pas paru que la fondation Debrousse dût servir à un pareil encouragement: les sommes dont elle nous permet de disposer doivent, nous a-t-il semblé, aller à des œuvres bien définies, à des publications nettement déterminées, dont il nous est possible de suivre les progrès et de vérifier l'achèvement; augmenter, même légèrement, mais pour un but imprécis, les moyens d'action d'une société savante a été jugé contraire aux règles que nous nous sommes imposées jusqu'ici et auxquelles nous ne croyons pas qu'il soit sage de renoncer à l'avenir.

Par contre, vos délégués se sont tous montrés favorables

à l'octroi d'une subvention à la Commission des *Ordonnances des rois de France*, institution essentiellement académique. Nous ne vous proposons, d'ailleurs, cette allocation qu'à titre exceptionnel, estimant que le Ministère de l'Instruction publique doit assurer les disponibilités nécessaires à l'activité de cette commission.

Sa création remonte à 1883 ; c'est notre confrère M. Aucoc qui en avait pris l'initiative. Vous n'ignorez pas que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a publié la collection des ordonnances royales jusqu'à la fin du règne de Louis XII ; arrivée à cette date, elle a jugé que sa compétence s'arrêtait là. Mais il y avait un intérêt extrême à voir un travail si utile se continuer jusqu'à la Révolution. L'Académie des Sciences morales s'offrit donc pour poursuivre cette vaste entreprise, pour peu que les pouvoirs publics voulussent bien lui en assurer les moyens. Et la réponse du ministre de l'Instruction publique ayant été favorable, une commission permanente spéciale fut constituée le 16 juin 1883. Cette commission, avec le concours dévoué de quelques érudits, s'est montrée digne de la confiance qui lui avait été témoignée ; elle a déjà, d'une part, publié le catalogue presque intégral des actes de François I<sup>er</sup>, — plus de 10 volumes, — d'autre part, commencé la publication de ces actes, — 1 volume ; — un tome II existe en manuscrit, et la moitié environ en est déjà imprimée. Mais il a fallu s'arrêter, faute d'argent. L'Académie des Sciences morales est loin d'avoir, pour ses impressions, des crédits égaux à ceux dont disposent soit l'Académie des Inscriptions, soit l'Académie des Sciences ; et aujourd'hui, étant

donné le nombre toujours croissant des fondations et par suite des rapports à imprimer, la Commission des ordonnances se trouve réduite à une extrême indigence. Les 3 000 francs que nous vous proposons de lui accorder permettront au moins d'achever la publication du tome II des actes de François I<sup>er</sup>; et pour l'avenir, il faut espérer que nos savants confrères obtiendront le relèvement de crédit budgétaire sans lequel tous leurs efforts resteraient stériles.

La Commission vous propose aussi d'allouer une subvention de 4 000 francs à l'Université de Bordeaux pour l'aider à organiser une institution des plus intéressantes : l'École de Hautes Études hispaniques de Madrid. Nous avons, en 1908, rendu le même service à l'Institut français de Florence, que l'Université de Grenoble venait d'inaugurer, et nous n'avons pas à le regretter : car aujourd'hui l'existence de cet établissement est assurée et il constitue déjà un précieux trait d'union, ajouté à tant d'autres, entre la France et l'Italie. Il s'agit maintenant d'annexer au collège français de Madrid un centre de hautes études hispaniques : explorations et fouilles, recherches archéologiques et artistiques, études littéraires, enquêtes économiques et sociales, etc. Le passé de l'Espagne offre à l'érudition contemporaine un champ d'action presque aussi riche que le passé de l'Italie, et l'exploitation en est à peine commencée. Les résultats déjà obtenus au moyen de simples bourses de voyage sont des plus encourageants. L'Institut de France se fera honneur, ici encore, en facilitant les débuts d'une entreprise à laquelle tout semble promettre un brillant avenir. Évidemment, ce n'est point

avec un crédit aussi faible que l'on peut créer et faire vivre une institution de cette sorte et nous n'avons pas une semblable illusion. L'Institut marquerait du moins, en l'accordant, en quelle estime nous tenons ce nouvel effort d'expansion nationale et combien il souhaite, pour le bon renom de la science française, de voir doter rapidement, par les pouvoirs publics et aussi par la générosité des particuliers, l'École qui vient de naître.

En résumé, votre Commission vous soumet à l'unanimité, les propositions suivantes :

Répliques des Heures d'Anne de Bretagne. . . . .	6.000 fr.
Langues et dialectes du Congo . . . . .	3.000
Recherches relatives à la décharge électrique (M. Villard). . . . .	3.000
Appareils pour étudier l'atmosphère du soleil (M. Deslandres). . . . .	4.000
Subvention à l'Académie des Sciences pour la publication de ses procès-verbaux de 1795 à 1835. . . . .	2.000
Restauration des Monuments antiques par les architectes pensionnaires de la Villa Médicis. . . . .	1.500
Achèvement du catalogue musical de la Bibliothèque nationale. . . . .	2.500
Procès-verbaux de l'ancienne Académie d'architecture. . . . .	1.500
Subvention à l'Académie des Sciences morales et politiques (Commission des Ordonnances des rois de France). . . . .	3.000
École des Hautes Études hispaniques. . . . .	4.000
Soit au total. . . . .	<u>30.500 fr.</u>





